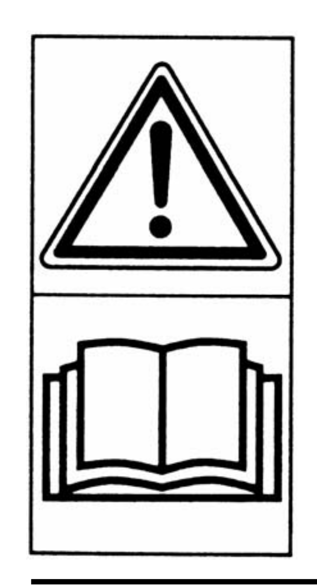


FRANÇAIS

ÉLÉVATEUR ÉLECTROHYDRAULIQUE À 2 COLONNES





Art. 199/V_2
Art. 199/W_2

MODE D’EMPLOI
ENTRETIEN ET PIÈCES DE RECHANGE

L199V2FS002

Faire attention, lors de la consultation du manuel, quand on rencontre l'un des symboles qui indiquent la présence de conditions ou de situations plus ou moins dangereuses:



Le non-respect de ce symbole entraîne des risques très graves pour la santé: mort, dommages permanents à moyen et long terme.



Le non-respect de ce symbole peut entraîner des risques très graves pour la santé: mort, dommages permanents à moyen et long terme.



Le non-respect de ce signal peut provoquer des accidents ou des dommages à l'élévateur.



Avant d'effectuer tout type d'opération sur l'élévateur, il faut lire et prendre adéquatement connaissance des instructions contenues dans ce manuel.

TERMINOLOGIE ET DÉFINITIONS (Annexe I, directive 98/37/CE)

- **"Opérateur":** la ou les personnes chargée(s) d'installer, de faire fonctionner, de régler, d'exécuter l'entretien, de nettoyer, de réparer et de transporter l'élévateur.
- **"Personne exposée":** toute personne qui se trouve entièrement ou partiellement dans une zone dangereuse.
- **"Zone dangereuse ou à risque":** toute zone à l'intérieur et/ou à proximité d'une machine, dans laquelle la présence d'une personne exposée constitue un risque pour la sécurité et la santé de cette personne.
- **"Technicien spécialisé":** personne chargée par le fabricant d'effectuer des opérations particulières d'entretien qui réclament une préparation et des compétences spécifiques dans le domaine de la mécanique, de la technique électrique, de l'électronique, de l'oléodynamique. Le technicien spécialisé doit être instruit sur les risques éventuels qu'il court sur l'élévateur, et sur les modalités à suivre pour éviter des dommages à lui-même ou à d'autres pendant ces opérations d'entretien.
- **"Utilisateur":** toute personne qui achète ou détient l'élévateur de n'importe quelle façon (prêt d'emploi, location, louage, etc.) dans le but de l'utiliser dans les limites fixées par le fabricant.

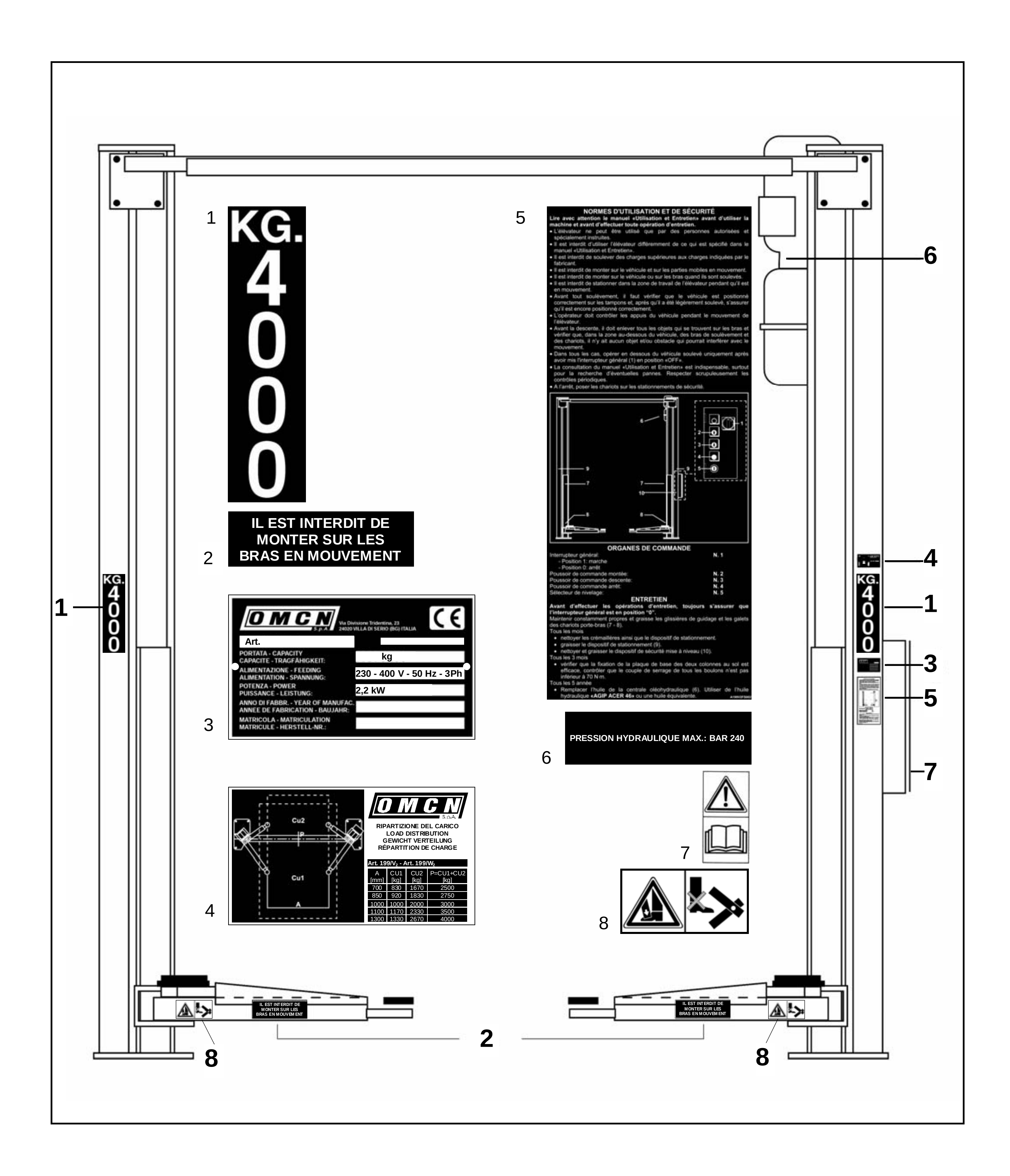
Avant d'utiliser l'élévateur, y appliquer les plaquettes adhésives qui sont jointes au présent manuel en suivant les instructions du TAB. 1 tout en respectant rigoureusement la correspondance de la numérotation.
Normalement les plaquettes pos. 3 et pos. 4 ont déjà été appliquées par le fabricant.



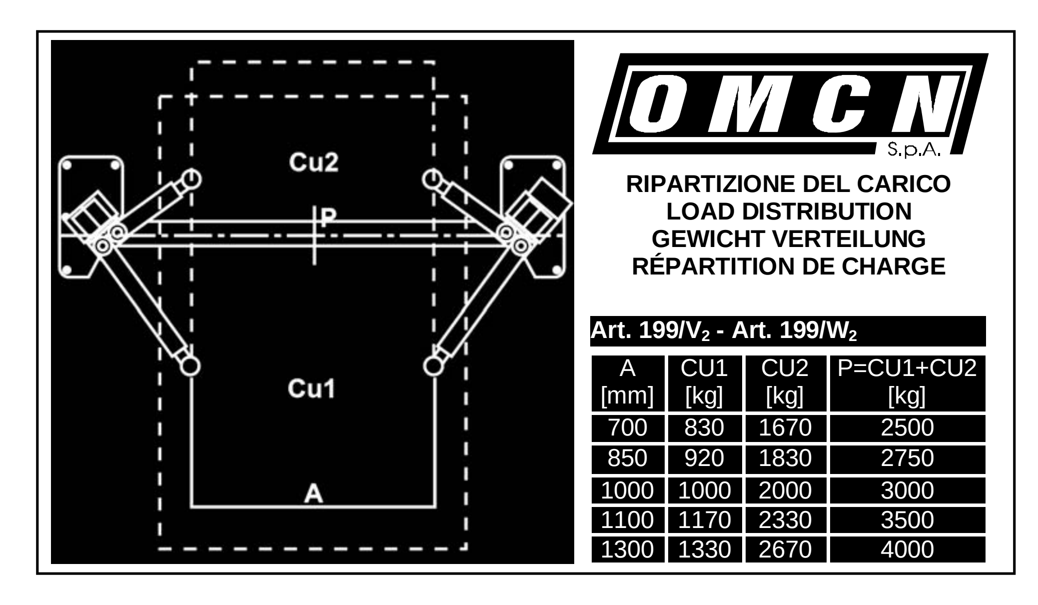
La non application des plaquettes causera la déchéance des conditions de garantie et la déchéance des responsabilités du constructeur pour tous dommages provoqués par l'utilisation de l'élévateur.

En cas d'endommagement, d'illisibilité survenue ou de perte d'une ou plusieurs étiquettes présentes sur l'élévateur, demander à OMCN S.p.A. le N° de position nécessaire pour le remplacement.
Appliquer l'étiquette à remplacer selon le schéma reporté sur le TAB. 1.

TAB. 1

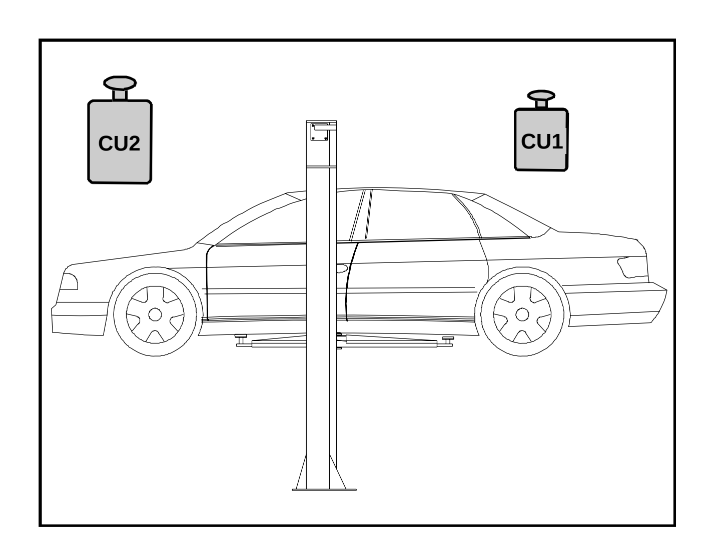

1
KG. 4000
2
IL EST INTERDIT DE MONTER SUR LES BRAS EN MOUVEMENT
3
OMCN S.p.A.
Via Divisione Tridentina, 23
24020 VILLA DI SERIO (BG) ITALIA
CE
Art.
PORTATA - CAPACITY
CAPACITE - TRAGFÄHIGKEIT:
kg
ALIMENTAZIONE - FEEDING
ALIMENTATION - SPANNUNG:
230 - 400 V - 50 Hz - 3Ph
POTENZA - POWER
PUISSANCE - LEISTUNG:
2,2 kW
ANNO DI FABBR. - YEAR OF MANUFAC.
ANNEE DE FABRICATION - BAUJAHR:
MATRICOLA - MATRICULATION
MATRICULE - HERSTELL-NR.:
4
Cu2
P
Cu1
A
OMCN S.p.A.
RIPARTIZIONE DEL CARICO
LOAD DISTRIBUTION
GEWICHT VERTEILUNG
RÉPARTITION DE CHARGE
Art. 199/V2 - Art. 199/W2
A [mm] | CU1 [kg] | CU2 [kg] | P=CU1+CU2 [kg]
700 | 830 | 1670 | 2500
850 | 920 | 1830 | 2750
1000 | 1000 | 2000 | 3000
1100 | 1170 | 2330 | 3500
1300 | 1330 | 2670 | 4000
5
NORMES D'UTILISATION ET DE SÉCURITÉ
Lire avec attention le manuel «Utilisation et Entretien» avant d'utiliser la machine et avant d'effectuer toute opération d'entretien.
• L'élévateur ne peut être utilisé que par des personnes autorisées et spécialement instruites.
• Il est interdit d'utiliser l'élévateur différemment de ce qui est spécifié dans le manuel «Utilisation et Entretien».
• Il est interdit de soulever des charges supérieures aux charges indiquées par le fabricant.
• Il est interdit de monter sur le véhicule et sur les parties mobiles en mouvement.
• Il est interdit de monter sur le véhicule ou sur les bras quand ils sont soulevés.
• Il est interdit de stationner dans la zone de travail de l'élévateur pendant qu'il est en mouvement.
• Avant tout soulèvement, il faut vérifier que le véhicule est positionné correctement sur les tampons et, après qu'il a été légèrement soulevé, s'assurer qu'il est encore positionné correctement.
• L'opérateur doit contrôler les appuis du véhicule pendant le mouvement de l'élévateur.
• Avant la descente, il doit enlever tous les objets qui se trouvent sur les bras et vérifier que, dans la zone au-dessous du véhicule, des bras de soulèvement et des chariots, il n'y ait aucun objet et/ou obstacle qui pourrait interférer avec le mouvement.
• Dans tous les cas, opérer en dessous du véhicule soulevé uniquement après avoir mis l'interrupteur général (1) en position «OFF».
• La consultation du manuel «Utilisation et Entretien» est indispensable, surtout pour la recherche d'éventuelles pannes. Respecter scrupuleusement les contrôles périodiques.
• A l'arrêt, poser les chariots sur les stationnements de sécurité.
ORGANES DE COMMANDE
Interrupteur général: N. 1
- Position 1: marche
- Position 0: arrêt
Poussoir de commande montée: N. 2
Poussoir de commande descente: N. 3
Poussoir de commande arrêt: N. 4
Sélecteur de nivelage: N. 5
ENTRETIEN
Avant d'effectuer les opérations d'entretien, toujours s'assurer que l'interrupteur général est en position "0".
Maintenir constamment propres et graisse les glissières de guidage et les galets des chariots porte-bras (7 - 8).
Tous les mois
• nettoyer les crémaillères ainsi que le dispositif de stationnement.
• graisser le dispositif de stationnement (9).
• nettoyer et graisser le dispositif de sécurité mise à niveau (10).
Tous les 3 mois
• vérifier que la fixation de la plaque de base des deux colonnes au sol est efficace, contrôler que le couple de serrage de tous les boulons n'est pas inférieur à 70 N m.
Tous les 5 année
• Remplacer l'huile de la centrale oléohydraulique (6). Utiliser de l'huile hydraulique «AGIP ACER 46» ou une huile équivalente.
6
PRESSION HYDRAULIQUE MAX.: BAR 240
7
8
IL EST INTERDIT DE MONTER SUR LES BRAS EN MOUVEMENT
1
2
3
4
5
6
7
8

TAB. 2



A [mm]	CU1 [kg]	CU2 [kg]	P=CU1+CU2 [kg]
700	830	1670	2500
850	920	1830	2750
1000	1000	2000	3000
1100	1170	2330	3500
1300	1330	2670	4000

TAB. 2. Tableau répartition de la charge Art. 199/V_2, Art. 199/W_2.



Le schéma de distribution de la charge indiqué sur le TAB. 2, respecte les prescriptions de la norme EN 1493: 1998.

- On conseille de disposer le véhicule à bord de l’élévateur de sorte que la partie la plus lourde du véhicule soit disposée du côté des bras courts. De toute façon le pont élévateur a été conçu et testé pour soutenir la charge la plus lourde aussi bien du côté des bras courts que du côté des bras longs.
- S'il faut modifier les longueurs des bras à cause des dimensions (largeur x longueur) du rectangle d'appui de la charge, il est obligatoire d'allonger ou raccourcir tous les bras de la même mesure en utilisant les rallonges extractibles, afin d'obtenir un appui correct de la charge.

MANUEL D’INSTRUCTIONS POUR L’EMPLOI, L’ENTRETIEN ET LES PIÈCES DE RECHANGE

TABLE DES MATIÈRES GÉNÉRALE

1.0. GÉNÉRALITÉS



- **Le présent manuel INSTRUCTIONS POUR L'EMPLOI, L'ENTRETIEN ET LES PIÈCES DE RECHANGE fait partie intégrante du produit; gardez-le avec soin pour toute consultation tout au long de la durée de vie du produit.**
- **En cas de perte ou d'endommagement du présent manuel demander d'autres copies du manuel à OMCN S.p.A.**
- **En cas de changement de propriété de l'élévateur, fournir aussi le présent manuel avec l'élévateur.**
- **Avant d'effectuer n'importe quelle opération sur l'élévateur, il est obligatoire de lire scrupuleusement les instructions contenues dans le présent manuel, car ce dernier contient des informations importantes sur la sécurité d'emploi, l'entretien, le montage, et la mise en service de l'élévateur.**
- **OMCN S.p.A. décline toute responsabilité pour tous les dommages directs ou indirects causés à des personnes, des animaux ou des choses, dus au non-respect des instructions qui sont contenues dans ce manuel.**

Le présent livret contient les informations considérées nécessaires pour utiliser en toute sécurité les ÉLÉVATEURS ÉLECTROHYDRAULIQUES À 2 COLONNES modèle:

- **Art. 199/V_2**
- **Art. 199/W_2**

produits par:

OMCN S.p.A.
Via Divisione Tridentina, 23
24020 Villa di Serio (BG)
Italie

En particulier, le manuel contient:
- le résumé des indications prévues pour le marquage
- les conditions d'utilisation prévues
- les instructions pour effectuer le transport et la mise en service
- les principales caractéristiques techniques
- les informations relatives au poste de travail et aux commandes
- les instructions pour l'utilisation en sécurité
- les avertissements sur les utilisations incorrectes ou non autorisées
- les instructions pour exécuter les opérations d'entretien
- les indications concernant le bruit aérien émis
- les schémas fonctionnels
- le tableau relatif aux pièces de rechange

Aux fins de ce manuel, le terme < Machine > et le terme < Élévateur > seront utilisés indifféremment avec le terme < Élévateur électrohydraulique à 2 colonnes >.

OMCN S.p.A. décline toute responsabilité pour tous dommages éventuels à des personnes ou à des choses provoqués par des comportements et/ou des usages de la machine incorrects dérivant d'une compréhension erronée de la traduction du présent manuel par rapport à la version originale en langue italienne.

2.0. DESTINATION D'EMPLOI

L'élévateur a été conçu et réalisé pour le levage de voitures, véhicules commerciaux d'un poids global pas supérieur à la portée nominale de l'élévateur indiquée sur la plaque d'identification du constructeur (TAB. 3).
Pour les deux modèles la portée est de 4000 kg.



- **L'emploi de l'élévateur est réservé au personnel autorisé, ayant reçu la formation professionnelle adéquate et connaissant toutes les indications qui sont contenues dans le présent manuel.**
- **Les utilisations qui ne sont pas indiquées expressément dans ce manuel sont à considérer comme impropres, et donc interdites: le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages, directs ou indirects, aux personnes, animaux ou choses provoqués par l'utilisation impropre de l'élévateur.**
- **Il est interdit d'utiliser l'élévateur pour soulever des charges supérieures à ce qui est indiqué sur la plaquette d'identification du fabricant (TAB. 3).**



- **Respecter les prescriptions fournies sur le tableau de répartition du chargement (TAB. 2).**
- **Il est interdit de monter à bord ou de se faire transporter par l'élévateur. Il a été conçu et construit exclusivement pour le levage de véhicules dans les limites de portée indiquées sur la plaque d'identification du constructeur (TAB. 3).**

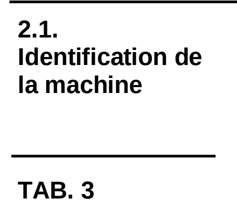
À titre d'exemple, sans exclusion, voici ci-dessous plusieurs exemples d'usage impropre.
Il est interdit le soulèvement de:

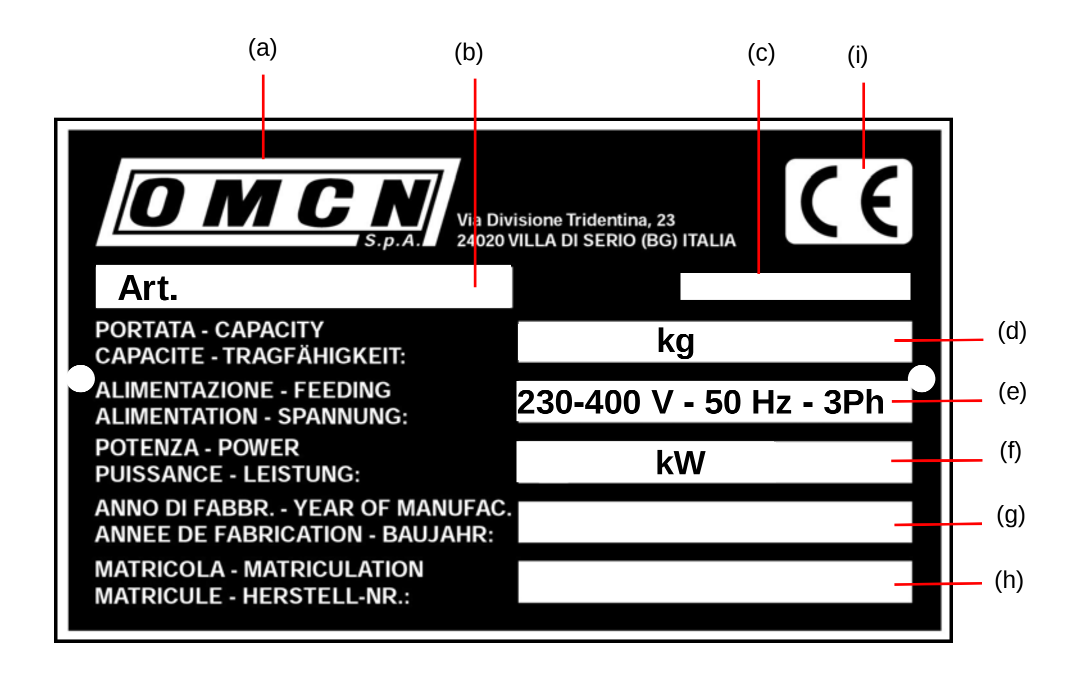
- véhicules automobiles ayant un poids supérieur à la portée nominale de l'élévateur,
- personnes et/ou animaux,
- véhicules automobiles ayant à bord des personnes et/ou des animaux,
- motocycles, de side-cars, et similaires,
- véhicules à trois roues en général,
- véhicules spéciaux du type: chariots élévateurs à fourches, machines et tracteurs agricoles, machines pour déplacer la terre (pelles, excavatrices, décapeuses, etc.),
- véhicules automobiles ayant à bord du matériel potentiellement dangereux (matériaux inflammables, explosifs, corrosifs, etc.),
- machines et/ou matériel en général (utilisation comme monte-charge ou plate-forme de soulèvement), matériaux et/ou objets (pièces usinées, outils, etc.),
- véhicules automobiles en utilisant des accessoires non originaux ou non prévus par OMCN S.p.A.

Pour tout doute inhérent au montage, à la mise en service, à l'emploi et à l'entretien de l'élévateur, s'adresser à OMCN S.p.A.

2.1. Identification de la machine

TAB. 3





Tous les élévateurs sont munis d'une plaquette d'identification du fabricant (TAB. 3) appliquée sur la machine suivant les indications du TAB. 1. Sur la plaquette d'identification du fabricant sont indiquées les données suivantes.

a) Généralités, adresse complète du fabricant.
b) Modèle de l'élévateur.
c) n° de l'attestation de certification CE délivrée par l'organisme notifié aux sens de la directive 98/37/CE annexe VI - paragraphe 4.
d) Capacité (charge) de levage.
e) Tension d'alimentation en V et fréquence en Hz.
f) Puissance moteur kW.
g) Année de fabrication.
h) n° de matricule de l'élévateur.
i) Marquage CE.

2.2. Certification CE

L'élévateur a été conçu et fabriqué dans le respect des prescriptions contenues dans la directive 98/37/CE (Directive Machines), et dans l'observation des indications contenues dans la norme européenne harmonisée EN 1493: 1998.
Avant de mettre la machine sur le marché, le fabricant a pourvu à constituer le dossier technique et à soumettre un exemplaire de l'élévateur en question à la procédure d'examen de certification CE par un organisme notifié, suivant ce qui est prévu par l'art. 8, paragraphe 2, lettre c), troisième tiret de la directive 98/37/CE.
L'organisme notifié a pourvu à effectuer les vérifications et les essais dans le but prévu, en vérifiant que l'élévateur satisfait toutes les conditions nécessaires essentielles de sécurité et de santé contenues dans l'annexe I de la directive 98/37/CE, et en délivrant au terme de l'examen l'attestation de certification CE dont le numéro est reporté sur la plaquette d'identification du fabricant (c, TAB. 3).
Pour concevoir et fabriquer l'élévateur, dans le but de respecter les nécessaires conditions de sécurité, le fabricant s'est référé aux et a tenu compte des normes suivantes:

NORME	ANNÉE	TITRE
EN 292-1	1991	SÉCURITÉ DES MACHINES: Notions fondamentales, principes généraux de conception – terminologie de base, méthodologie
EN 292-2	1991	SÉCURITÉ DES MACHINES: Notions fondamentales, principes généraux de conception – principes et spécifications techniques
EN 294	1992	SÉCURITÉ DES MACHINES: Distances de sécurité pour empêcher que les membres supérieurs n'atteignent des zones dangereuses
EN 349	1993	SÉCURITÉ DES MACHINES: Distances minimales pour éviter que des parties du corps humain ne soient écrasées
EN 414	1993	SÉCURITÉ DES MACHINES: Règles pour la conception et la présentation des normes de sécurité
EN 954-1	1996	SÉCURITÉ DES MACHINES: Catégorie des systèmes de commande en rapport avec la sécurité; Partie 1: Principes généraux pour la conception
EN 982	1996	SECURITE DE LA MACHINE Conditions requises de sécurité pour le système d'énergie fluidique et pour ses composants - Hydraulique
EN 1050	1996	SÉCURITÉ DES MACHINES: Principes pour l'évaluation des risques
EN 1493	1998	ÉLÉVATEURS POUR VÉHICULES
EN ISO 3746	1995	ACOUSTIQUE: Détermination du niveau de puissance sonore de sources de bruit au moyen de la pression sonore - Méthode de contrôle sur un plan réfléchissant par mesurage sur une surface d'enveloppe
EN 55022	1995	Limites et méthodes de mesure des caractéristiques de perturbation radioélectrique produite par les appareils pour la technologie de l'information
EN 60204-1	1997	SÉCURITÉ DES MACHINES: Équipement électrique des machines; Partie 1: règles générales
EN 60947-5-1	1997	SÉCURITÉ DES MACHINES: Commutation pour le circuit de commande électromécanique à basse tension
EN 61000-6-1	2001	- Partie 6-1: Normes génériques – Immunité pour les environnements résidentiels, commerciaux et de l'industrie légère
EN 61000-6-3	2001	-Partie 6-3: Normes génériques – Émission pour les environnements résidentiels, commerciaux et de l'industrie légère

Le fabricant, ayant accompli les prescriptions prévues par les dispositions de loi citées ci-dessus, ayant obtenu l'approbation par l'organisme notifié, pourvoit à introduire sur le marché l'élévateur accompagné de:

- manuel d'instructions,
- label CE,
- déclaration CE de conformité.

L'organisme notifié a également vérifié que l'équipement électrique de l'élévateur correspond aux caractéristiques requises par les directives Européennes indiquées ci-dessous:

- 73/23/CEE et mod. suivantes (Basse tension).
- 89/336/CEE et ses mod. suivantes (Compatibilité électromagnétique).

3.0. NORMES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ



DANGER

Respecter rigoureusement les normes générales de sécurité et de prévention des accidents décrites ci-dessous.

- **Le montage et la mise en fonction de l'élévateur doivent être effectués par du personnel professionnellement qualifié.**
- **Il est interdit** d'utiliser l'élévateur de manière impropre ou erronée; l'élévateur doit être utilisé exclusivement comme il est indiqué au paragraphe 2.0. - DESTINATION D'EMPLOI.
- **Il est interdit** d'utiliser l'élévateur pour soulever du matériel ou des objets de n'importe quel type (comme par exemple des pièces usinées, outils, etc.).
- **Il est interdit** d'utiliser l'élévateur pour soulever des emballages à charger sur les moyens de transport ou d'utiliser l'élévateur comme monte-charge.
- **Il est interdit** d'utiliser l'élévateur pour soulever des charges supérieures à ce qui est indiqué sur la plaquette d'identification du fabricant (TAB. 3) appliquée sur la machine: observer le tableau répartition de la charge qui est appliqué sur l'élévateur (et reporté dans le TAB. 2). Tenir compte des éventuelles charges supplémentaires présentes sur le véhicule que l'on doit soulever.
- **Il est interdit** d'utiliser l'élévateur pour le lavage des véhicules.
- **Il est interdit** de monter ou stationner sur les organes de soutien de l'élévateur ou de se faire transporter par l'élévateur.
- **Il est interdit** de monter à bord du véhicule pendant les phases de mouvement et quand le véhicule est soulevé.
- **Il est interdit**, pendant les phases de montée et de descente de l'élévateur, de provoquer des oscillations du véhicule.
- **Il est interdit** d'abandonner l'élévateur pour n'importe quelle raison, sans avoir auparavant coupé la tension en agissant sur le disjoncteur prévu à cet effet.
- **Il est interdit** d'enlever les protections ou de violer les dispositifs de sécurité qui sont installés sur l'élévateur.
- **Il est interdit** d'utiliser l'élévateur dans des lieux où peuvent se développer des vapeurs ou des mélanges inflammables et explosifs.
- **Il est interdit** d'utiliser l'élévateur quand la température ambiante est inférieure à 10°C.
- **Il est interdit** de trafiquer ou de modifier l'élévateur: toute altération ou modification effectuée sur l'élévateur comporte la perte automatique et immédiate de la garantie, et décharge le fabricant de toute responsabilité pour les dommages directs ou indirects causés par ces altérations ou modifications.
- **L'utilisation de l'élévateur n'est consentie** qu'aux membres du personnel autorisés qui ont été spécialement instruits et autorisés, et qui sont en bonne condition de santé.
- **L'utilisation de l'élévateur n'est consentie** qu'aux opérateurs qui ont lu entièrement, compris et assimilé parfaitement tout le contenu de ce manuel.
- **L'utilisation de l'élévateur n'est permise** qu'à l'intérieur de locaux fermés, à l'abri des agents atmosphériques: neige, pluie, vent. etc.
- **Il est obligatoire** de vérifier que le milieu où l'on veut placer l'élévateur est aéré et éclairé correctement (lieu suffisamment éclairé mais non sujet à des éblouissements ou à des lumières intenses).
- **Il est obligatoire** de vérifier que le sol sur lequel l'élévateur est installé est solide, plat, parfaitement nivelé, et en mesure de supporter les charges maximales prévues.
- **Il faut positionner** l'élévateur à l'écart des sources de chaleur et des dispositifs qui peuvent émettre des radiations électromagnétiques.
- **Il est obligatoire** de positionner l'élévateur de sorte que la zone de travail de l'élévateur ne soit aucunement exposée à des mouvements dangereux des parties d'autres machines en fonctionnement.
- **Il est obligatoire**, avant de commencer à travailler avec l'élévateur, de vérifier que les organes de soulèvement sont intacts.
- **Il est obligatoire**, avant de commencer toute opération, de vérifier que les dispositifs de sécurité installés fonctionnent parfaitement.
- **Il est recommandé** de disposer le véhicule à bord de l'élévateur de façon à ce que la partie la plus lourde de celui-ci soit disposée du côté des bras courts.
- **Il est obligatoire** de positionner les bras porte-charge de l'élévateur en mettant les plateaux d'appui en correspondance avec les points de soulèvement prédisposés sur le véhicule: les points de soulèvement corrects de chaque véhicule sont indiqués par le fabricant du véhicule.
- **Il est obligatoire,** avant d'effectuer la phase de montée ou de descente, vérifier la stabilité du système élévateur-véhicule (voir le tableau de répartition de la charge, TAB. 2).
- **Il est obligatoire** de vérifier, quand on commence le soulèvement du véhicule, que les dispositifs de blocage des bras soient insérés correctement.

- **Il est obligatoire,** quand on commence le soulèvement du véhicule, d'arrêter le mouvement après les 200 premiers millimètres de montée, et de vérifier la stabilité du véhicule sur les plateaux d'appui, puis poursuivre le mouvement de montée.
- **Il est obligatoire** de contrôler que, pendant les phases de montée ou descente de l'élévateur, le véhicule reste parfaitement stable sur les plateaux d'appui.
- Chaque fois que l'on doit accéder à la zone à risque, **il est obligatoire** de sectionner l'élévateur des sources d'énergie en commutant l'interrupteur verrouillable sur "0" (OFF).
- Après avoir soulevé le véhicule, et avant d'effectuer n'importe quelle intervention sur ce véhicule, **il faut positionner** l'interrupteur verrouillable sur "0" (OFF).
- **Il est obligatoire** de vérifier que le démontage de certaines parties du véhicule positionné sur l'élévateur ne provoque aucun déséquilibre de la charge (voir le tableau de répartition de la charge, TAB. 2).
- Avant d'effectuer la descente, **vérifier** que, dans la zone au-dessous du véhicule, des bras de soulèvement et des chariots, il n'y ait aucun objet et/ou obstacle qui pourrait interférer avec le mouvement.
- Pendant le fonctionnement, **il faut contrôler** qu'il n'y a pas de conditions de danger pour des personnes exposées: si c'est le cas, arrêter immédiatement les mouvements en cours et éloigner les personnes exposées.
- **Il est obligatoire,** quand on relève des bruits inhabituels ou des anomalies de fonctionnement, d'interrompre immédiatement tout actionnement en cours, et de rechercher la cause de ces irrégularités. **En cas de doute, éviter d'effectuer des opérations impropres et s'adresser au service d'assistance technique du fabricant.**
- Pour les opérations d'entretien**, il est conseillé** d'utiliser exclusivement des pièces de rechange d'origine OMCN S.p.A. Le fabricant décline toute et n'importe quelle responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation d'accessoires non d'origine L'utilisation de pièces de rechange non d'origine entraîne la perte automatique de la garantie.

3.1. Vêtements

Pour opérer sur l'élévateur en conditions de sécurité, il est obligatoire d'utiliser un habillement adéquat à l'élévateur et au milieu de travail:

- ne pas porter d'habits larges, de cravates, d'écharpes, ni tout autre vêtement similaire qui pourrait se prendre dans les parties mobiles de l'élévateur.
- les cheveux longs doivent être attachés, les extrémités des manches doivent être étroites, il faut éviter de porter des montres, des bagues, des colliers et tous autres objets qui pourraient causer des dommages à la personne qui les porte.
- utiliser des gants appropriés et des chaussures contre les accidents et, au cas où il y a dans le milieu de travail un niveau de bruit non inférieur à 85 dB (A), des casques ou d'autres dispositifs de protection de l'ouïe.

En tout cas, suivre les dispositions de sécurité pour le milieu de travail qui sont prévues par le pays où l'élévateur doit opérer.

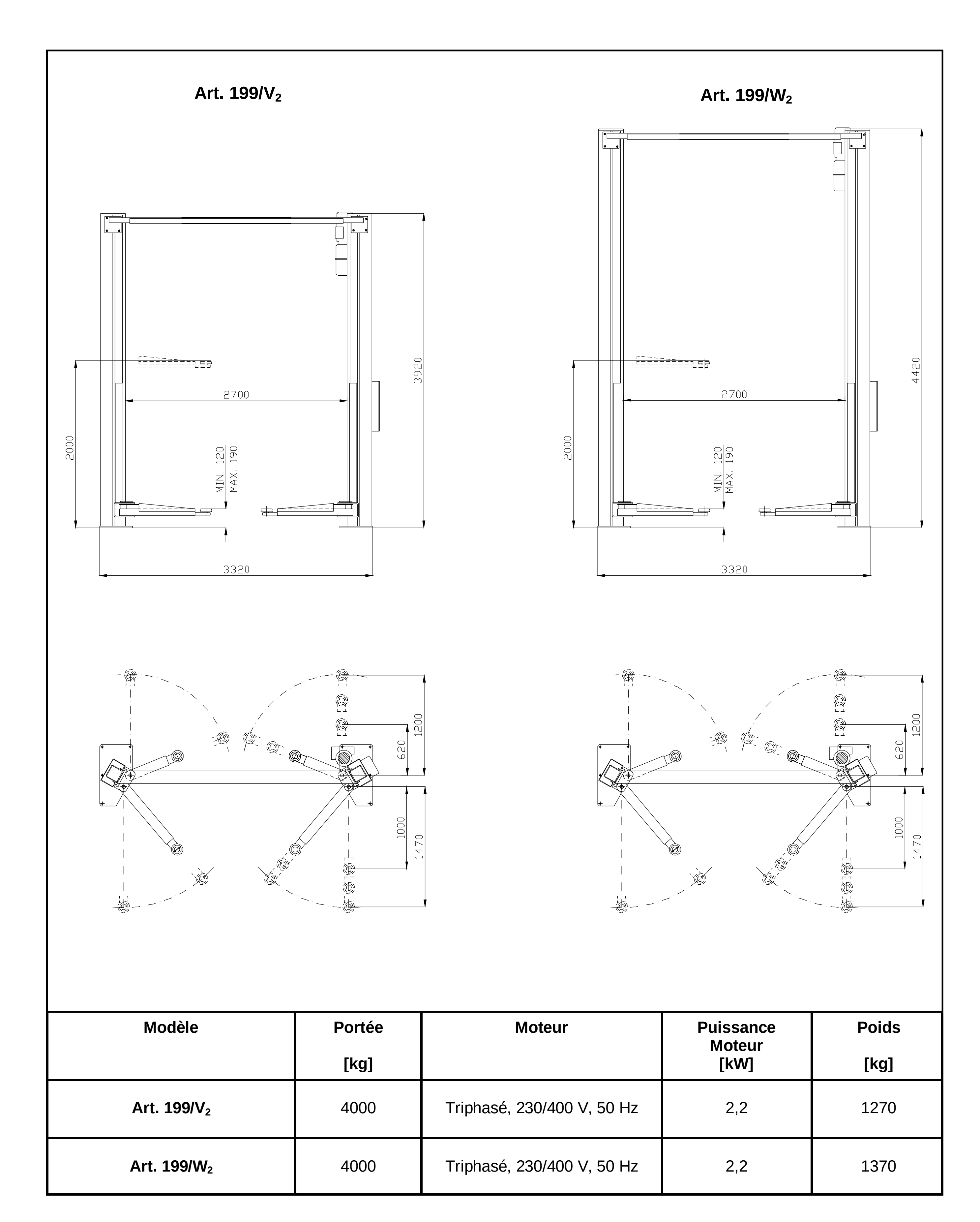
3.2. Niveau de bruit

L'élévateur a été soumis à des essais de niveau de bruit effectués par un laboratoire compétent.
Les essais ont été exécutés avec l'élévateur en mouvement à vide et équipé des dotations de série, suivant les modalités prévues par la norme EN ISO 3746: 1995.
Les essais ont donné les résultats suivants:

Niveau moyen équivalent pondéré de pression acoustique: LpAm [dB(A)]	68,1
Niveau de pression acoustique au poste de travail: LpA [dB(A)]	69,5
Niveau de puissance acoustique conventionnel: LwA [dB(A)]	88,5

4.0. DONNÉES TECHNIQUES

TAB. 4



Modèle	Portée [kg]	Moteur	Puissance Moteur [kW]	Poids [kg]
Art. 199/V_2	4000	Triphasé, 230/400 V, 50 Hz	2,2	1270
Art. 199/W_2	4000	Triphasé, 230/400 V, 50 Hz	2,2	1370

5.0. TRANSPORT

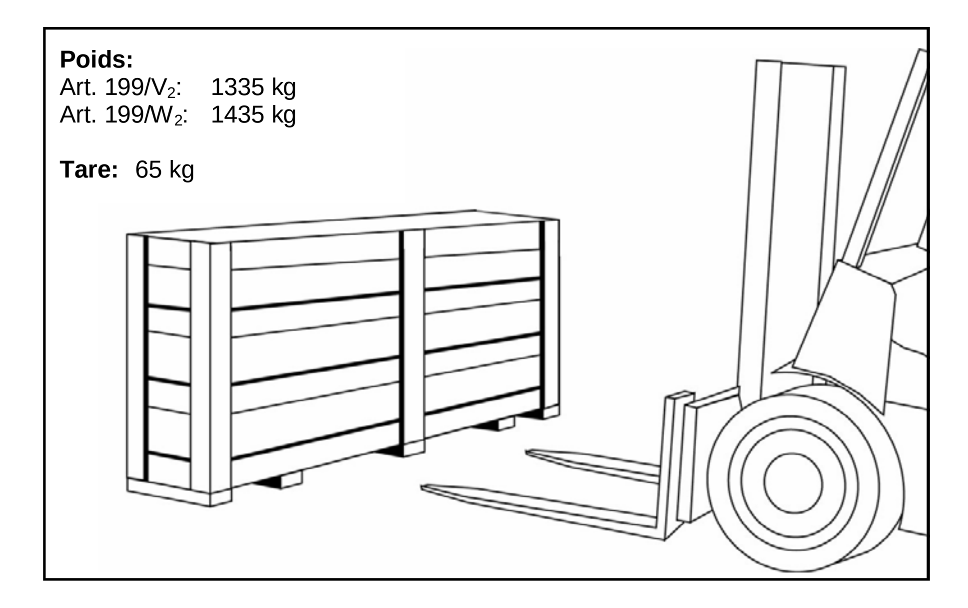
Le transport de l'élévateur doit être effectué en utilisant la caisse en bois prévue à cet effet, où il faut introduire les deux colonnes (TAB. 5) et tous les autres composants de l'élévateur. En outre, le déplacement de la caisse doit être effectué en utilisant des moyens de soulèvement d'une capacité supérieure au poids de l'élévateur.



DANGER

Au cas où l'on utilise des chariots à fourche pour le déplacement de la caisse, effectuer la prise et le soulèvement en suivant les indications du TAB. 5.

TAB. 5

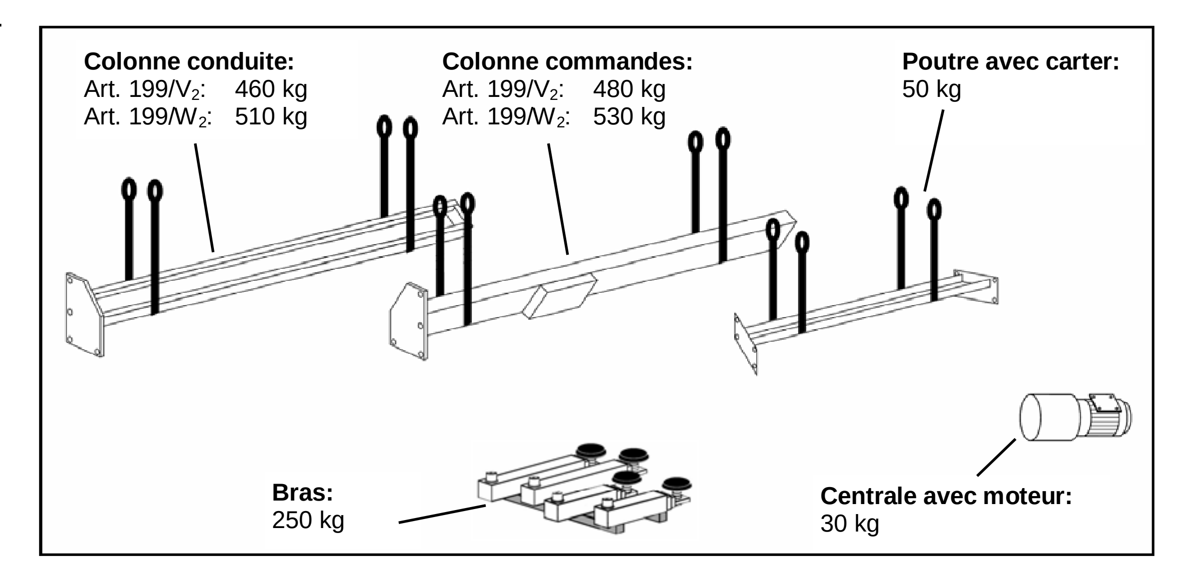


Quand on n'utilise pas, pour le transport de l'élévateur, la caisse en bois, on emballe les colonnes de l'élévateur séparément et on les enveloppe dans une feuille plastifiée (pluriboll) pour protéger efficacement tous les composants de l'élévateur pendant le transport et les déplacements.
Le transport de l'élévateur emballé doit être effectué en suivant les instructions reportées ci-après.

- Protéger le tableau de commande de l'exposition aux intempéries, et le manœuvrer avec soin.
- Protéger les angles et les extrémités de la pièce à transporter avec du matériel approprié (pluriboll ou carton).
- Ne pas utiliser de câbles métalliques pour le soulèvement.
- Élinguer avec des courroies d'au moins 2500 mm de longueur, avec une charge adaptée au poids que l'on veut déplacer.



TAB. 6





Aux fins du transport il est obligatoire de fixer la caisse (ou l'élévateur emballé) adéquatement, de façon à éviter qu'elle ne se déplace sur la plage arrière du véhicule ou de l'engin.

6.0.
DÉBALLAGE

Après avoir ôté le matériel d'emballage, vérifier que la machine et les dispositifs de commande sont parfaitement intacts et qu'ils n'ont subi aucun dommage pendant le transport.
Les carences éventuelles doivent être signalées au fabricant dans les 8 jours qui suivent la livraison.
En cas de doute, ne pas utiliser l'élévateur, mais s'adresser au service d'assistance technique du revendeur autorisé.
Les matériels utilisés pour l'emballage (sachets en plastique, polystyrène mousse, bois, clous, vis, etc.) représentent une source de danger potentielle: il ne faut jamais les laisser à la portée des enfants ni des animaux!
Nous vous conseillons de conserver le matériel d'emballage pour les transports futurs. En cas d'élimination, il faudra apporter ce matériel dans les lieux prévus pour le ramassage et le tri des déchets, suivant les dispositions locales.

7.0.
MONTAGE ET MISE EN SERVICE



- **L'installation de l'élévateur requiert l'intervention d'un personnel professionnellement qualifié.**
- **Les interventions sur la partie électrique, même sans gravité, requièrent l'intervention d'un personnel professionnellement qualifié.**
- **Il est interdit d'installer l'élévateur sur des sols mouvants ou accidentés.**
- **Il est interdit d'installer l'élévateur dans des lieux où peuvent se développer des vapeurs ou des mélanges inflammables ou explosifs.**
- **Il faut positionner l'élévateur à l'intérieur de locaux fermés, à l'abri des agents atmosphériques: neige, pluie, vent. etc.**
- **Il faut positionner l'élévateur à l'écart des sources de chaleur et des dispositifs qui peuvent émettre des radiations électromagnétiques.**
- **Il est obligatoire de vérifier que le milieu où l'on veut installer l'élévateur est correctement aéré et éclairé.**
- **Vérifier au préalable que la hauteur et les caractéristiques du plafond du local dans lequel on entend installer l'élévateur sont aptes à garantir le positionnement de celui-ci.**
- **Avant d'effectuer le déplacement des différentes parties qui composent l'élévateur, il est obligatoire de vérifier l'entité des poids que l'on désire déplacer, et de vérifier que les appareils de levage utilisés sont appropriés pour de tels poids.**

7.1.
Zone d'installation

Pour la mise en fonction de l'appareil, les outillages suivants sont nécessaires:

- série de clés à six pans et de clés Allen de 6 à 24 mm et clé CH46
- perçeuse pour chevilles (Ø du perçage 18 mm)
- niveau
- câble électrique triphasé avec sect. minimum 1,5 mm²- trois pôles + mise à la terre.

Pour trouver la zone adaptée, il faut tenir compte de l'encombrement maximal de l'élévateur (voir § 4.0. - DONNÉES TECHNIQUES), et il faut considérer l'espace praticable pour l'opérateur autour du périmètre de l'appareil (respecter une distance tout autour de l'élévateur de 800 mm au moins entre l'élévateur et les murs ou les outillages éventuels, pour permettre à l'opérateur d'effectuer les opérations nécessaires d'entretien et de contrôle).
Le local dans lequel est installé l'élévateur doit avoir une hauteur minimum du sol au plafond de 4500 mm pour l'élévateur Art. 199/V_2 et de 5000 mm pour l'élévateur Art. 199/W_2.
En outre il faut tenir compte de l'espace nécessaire pour les opérations de montée et de descente des véhicules. L'élévateur doit être installé de façon que l'opérateur puisse, à partir de son poste de commande, visualiser tout l'appareil et la zone environnante, pour pouvoir vérifier qu'il n'y a dans cette zone aucune personne et/ou aucun objet susceptibles d'entraver les mouvements de l'élévateur et d'être source de danger.

Sont reportés de suite les poids des principaux composants de l'élévateur:

Tableau des poids

Tableau des poids [kg]	**Art. 199/V_2**	**Art. 199/W_2**
Colonne commandes (avec moteur)	480	530
Colonne conduite	460	510
Poutre avec carter	50	
Centrale avec moteur	30	
Bras long	65	
Bras court	60	

Conditions minimum requises pour le sol sur lequel on désire installer l'élévateur.

L'élévateur doit être monté sur un sol en béton plat, nivelé et régulier, sans joints de dilatation et sans fissures.
Ce sol doit supporter les forces transmises par les colonnes dans les conditions de chargement les plus lourdes: il doit avoir une résistance d'au moins 35 N/mm^2 équivalant à une classe de 35 RcK, en considérant que chaque colonne peut recevoir une charge d'environ 3000 kg.
La couche de béton doit garantir la tenue des chevilles d'ancrage et avoir une bonne consistance sur au moins 200 mm.
Les caractéristiques précédentes doivent être assurées sur une surface minimale de 3800 x 1500 mm (TAB. 7).



DANGER

Il est interdit d'installer l'élévateur sur des sols ayant des caractéristiques différentes de celles décrites ci-dessus, comme par exemple des sols mouvants ou accidentés, ou des sols non nivelés.

TAB. 7

Min. 200 mm
Béton
200
FE44K Ø 12 mm
Réseau électrosoudé
Ø 12 mm
300x300 mm
3800
1500

7.2. Emplacement colonnes

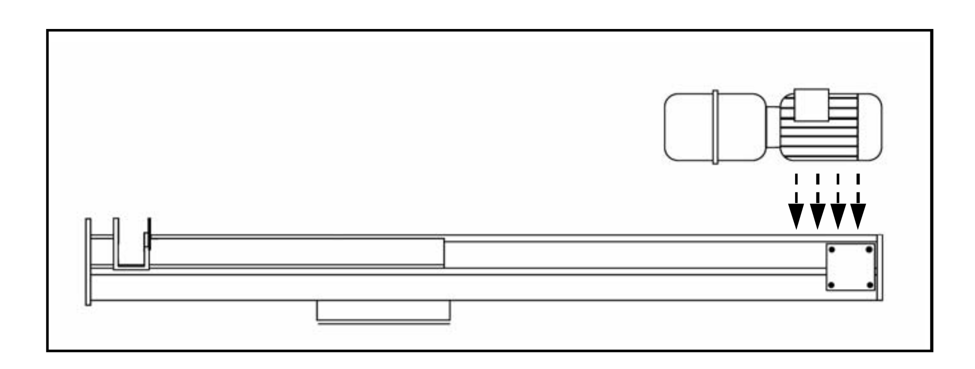
Après avoir libéré les différents composants de leur emballage, suivre les instructions suivantes pour réaliser l'assemblage de l'élévateur.

- En utilisant des engins de déplacement adéquats au poids des colonnes (voir Tableau des pois) transporter les colonnes dans l'endroit choisi pour l'installation.
- Disposer les colonnes à l'horizontale sur le sol, de façon que le chariot porte-bras soit tourné vers le haut.
- Installer la centrale avec le moteur en la fixant à la colonne avec le tableau de commandes en correspondance des quatre trous de fixation placés à l'extrémité supérieure de la colonne même (TAB. 8).
- Amener les colonnes en position verticale (TAB. 9), utiliser dans ce but des courroies de levage d'une portée adaptée au poids de la colonne (voir tableau des poids); ne pas utiliser de chaînes ou d'engins qui pourraient endommager les colonnes.

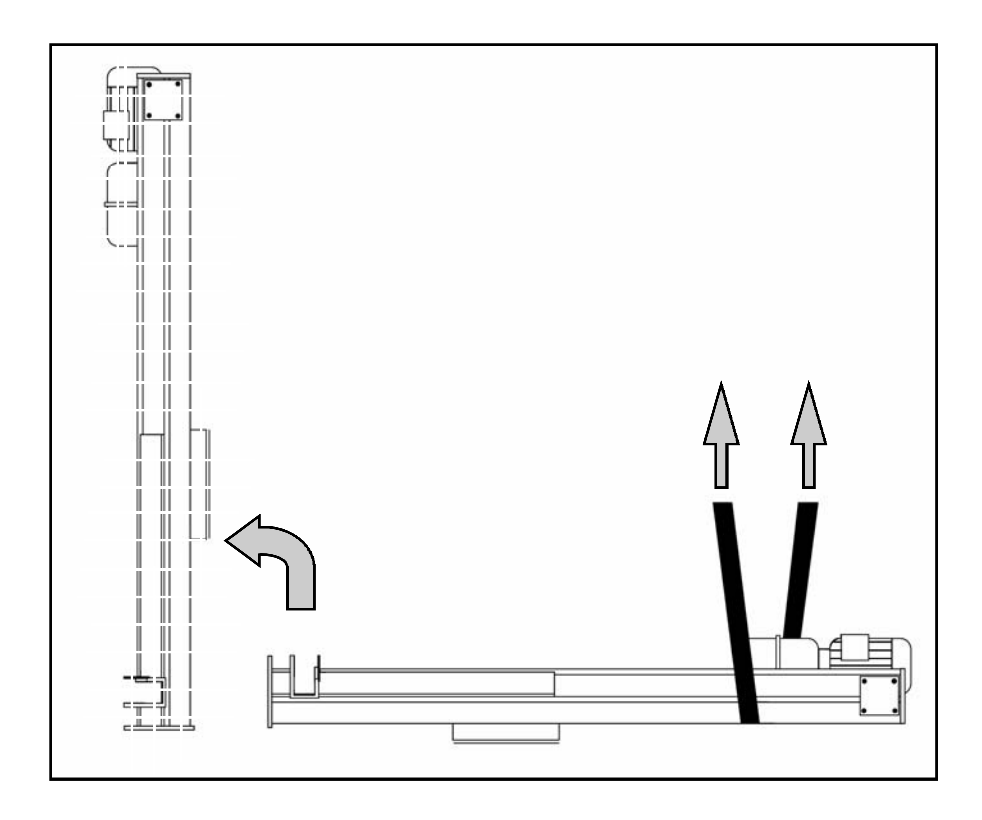

DANGER

Il faut soutenir les colonnes jusqu'à ce qu'on les ait solidement fixées au sol avec toutes les chevilles de fixation respectives!

TAB. 8



TAB. 9

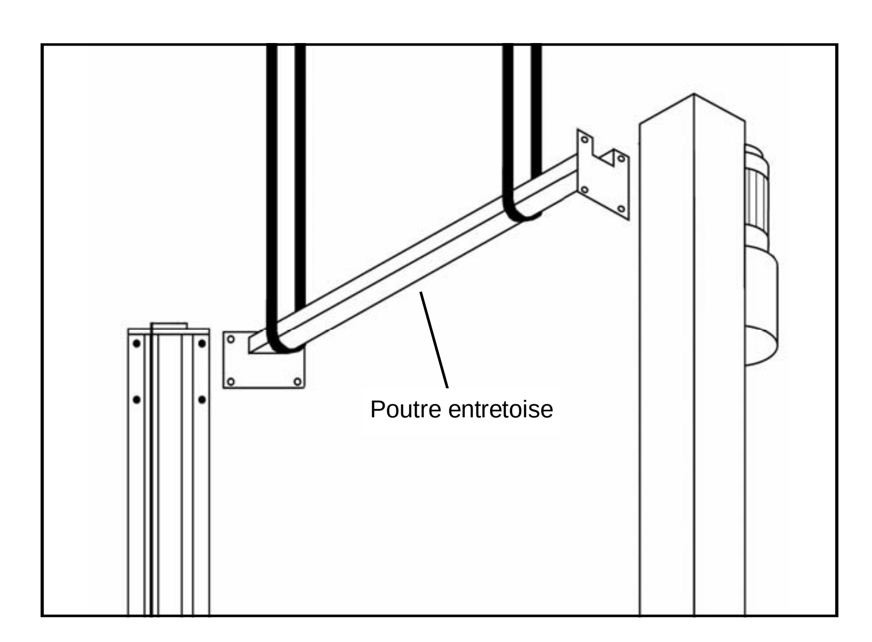


- Fixer à l'extrémité supérieure des colonnes la poutre entretoise (TAB.10) de liaison entre les deux colonnes au moyen des vis spéciales en dotation.
- Placer les deux colonnes comme indiqué dans le TAB. 11, alignées et à la distance indiquée dans ce même tableau.
- À l'aide d'un niveau, disposer les deux colonnes perpendiculairement au sol en mettant, si nécessaire, des épaisseurs entre le sol et la plaque de base aux points où des espaces vides se créent, de façon à obtenir un appui uniforme.

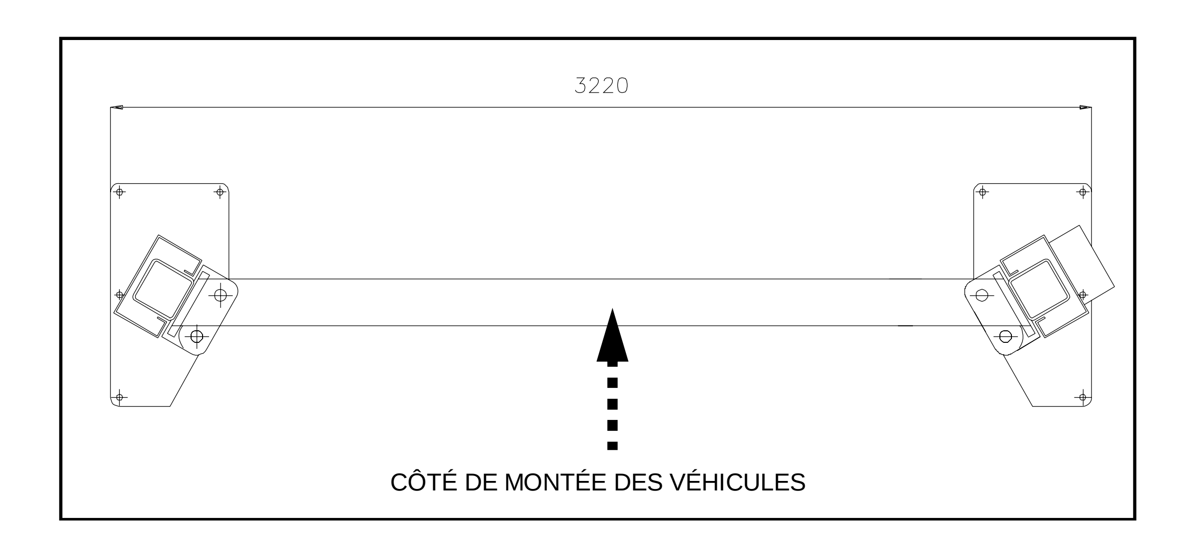


Les colonnes doivent être parfaitement perpendiculaires au sol (vérifier avec le niveau) sans présenter aucun branlement.

TAB. 10



TAB. 11

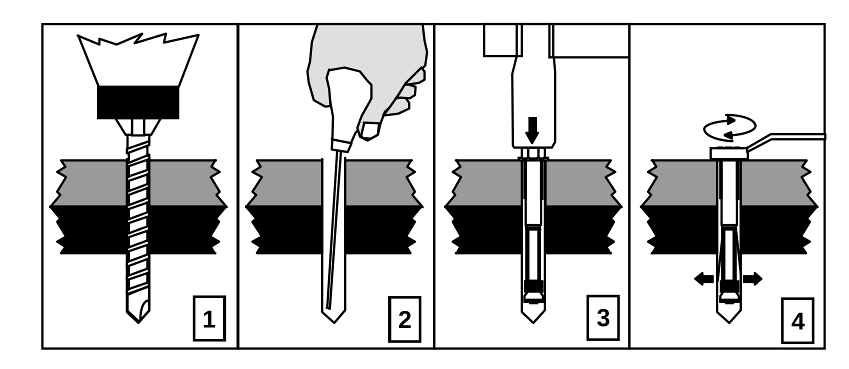


7.3. Fixation des colonnes

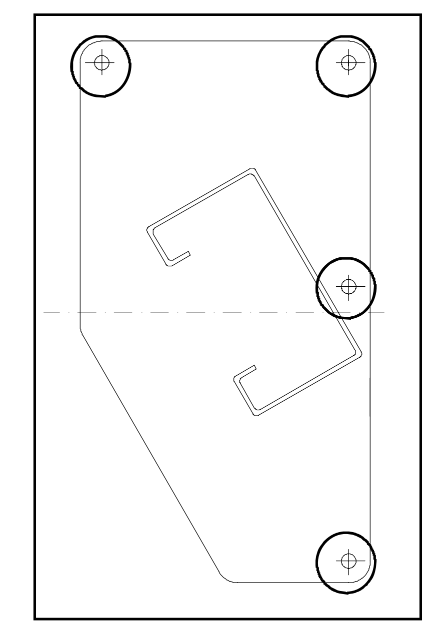
On peut alors procéder à fixer les colonnes.
Effectuer la fixation de chaque colonne par terre, en utilisant les chevilles fournies (4 chevilles munies de rondelle pour chaque colonne) en exécutant les instructions suivantes.

- Trouer (1 TAB. 12) avec une pointe correspondant au diamètre des chevilles fournies (Ø 18 mm) aux points de fixation (4 points de fixation pour chaque colonne, TAB. 13) prédisposés sur les plaques de base de chaque colonne.
- Nettoyer les trous (2 TAB. 12).
- Enfoncer chaque cheville dans chaque trou avec de légers coups de marteau (3 TAB. 12).
- Serrer les boulons avec une clé dynamométrique réglée sur 70 N·m (4 TAB. 12). Si cette valeur ne permet pas de bloquer les chevilles, la cause peut être une erreur du perçage (diamètre trop grand) ou bien la consistance insuffisante du béton de la fondation).

TAB. 12



TAB. 13



TAB. 13. Points de fixation colonne.

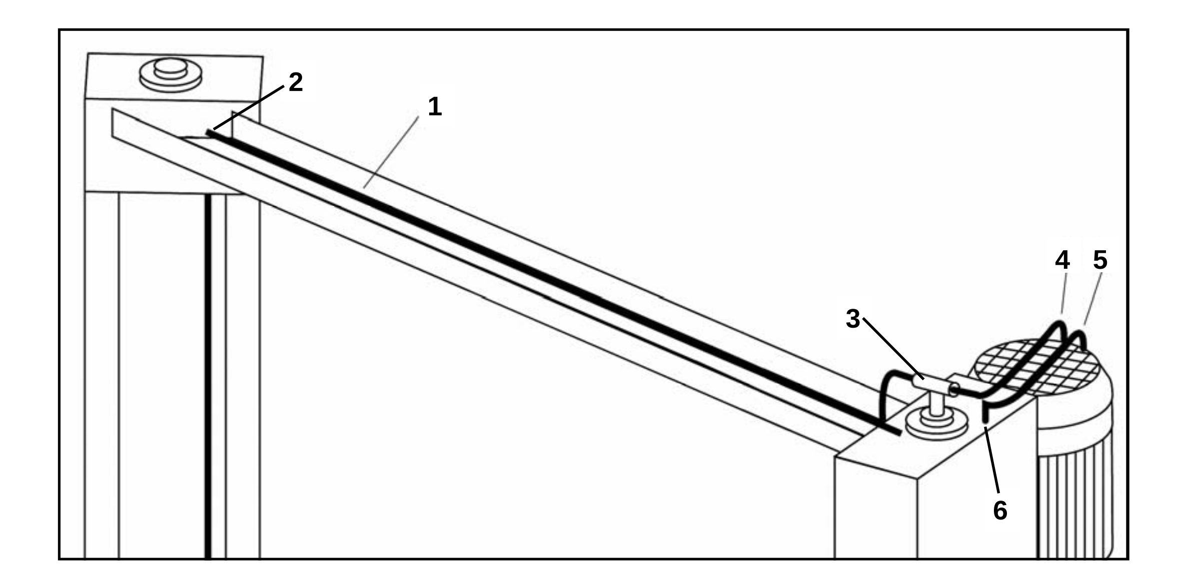


- **Il est obligatoire de fixer parfaitement les colonnes au sol, car une fixation défectueuse peut causer des accidents très graves!**
- **Il est interdit d'utiliser des visseuses à air comprimé pour effectuer le serrage des chevilles: danger qu'elles s'enlèvent.**
- **Après 10 courses à pleine charge, contrôler que les boulons des chevilles sont tous parfaitement serrés.**
- **Il est obligatoire de contrôler tous les 3 mois que les chevilles ne se desserrent pas!**
- **En cas de doute sur le type de consistance du sol ou sur le positionnement sur le sol porteur, consulter le service d'assistance technique du revendeur autorisé.**
- **Le fabricant décline toute et n'importe quelle responsabilité pour les dommages causés par le non-respect des indications précédentes.**

7.4. Raccordements oléodynamiques

- Raccorder le tube (1 TAB. 14) au raccord à 90° (2 TAB. 14) placé au sommet de la colonne conduite.
- Raccorder l'autre bout du tube au raccord en "T" (3 TAB. 14) placé au sommet de la colonne conductrice.
- Effectuer le raccordement hydraulique de refoulement entre la centrale hydraulique et le cylindre conducteur, dans ce but raccorder le tuyau hydraulique (5 TAB. 14) au raccord placé au sommet de la colonne (6 TAB.14) provenant de l'embout du cylindre conducteur.
- Effectuer le raccordement hydraulique entre les deux cylindres et la centrale en utilisant le tuyau (4 TAB. 14) à raccorder au raccord en "T" (3 TAB. 14) comme montré en figure.
- Remplir le réservoir du groupe hydraulique avec l'huile en dotation.

TAB. 14



7.5. Connexions électriques

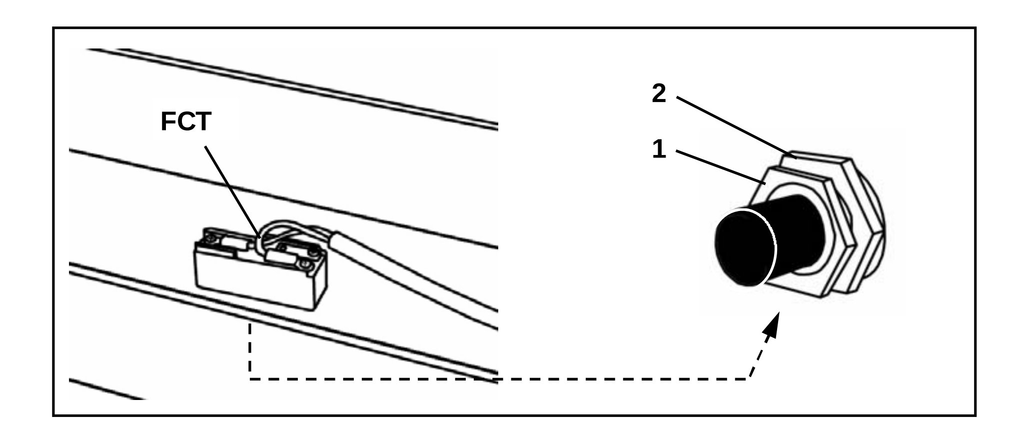


- **Les interventions sur la partie électrique, même sans gravité, requièrent l'intervention d'un personnel professionnellement qualifié.**
- **Avant d'effectuer toute opération quelle que soit, il est obligatoire de vérifier que les dispositifs sur lesquels on veut intervenir sont déconnectés de manière sûre de la source d'énergie électrique.**

Pour effectuer le raccordement électrique de tous les composants électriques présents sur l'élévateur, désemballer les câbles présents sur la colonne conductrice et procéder aux raccordements comme décrit de suite.

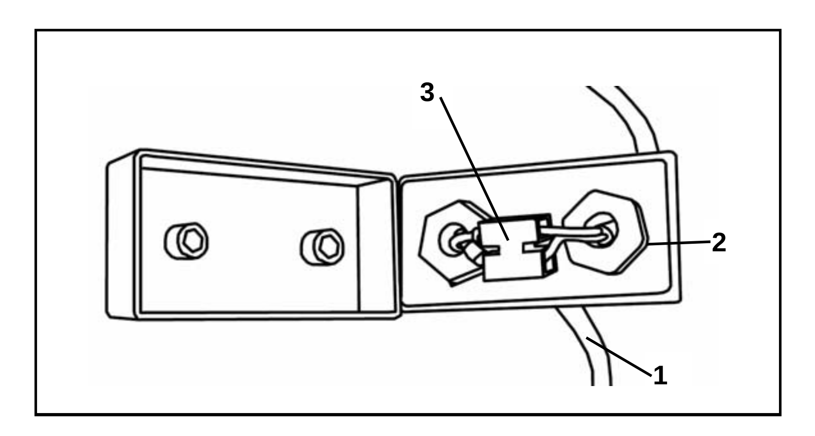
- **Fin de course de sécurité montée.**
  Installer la fin de course de sécurité montée (FCT TAB. 15) dans le logement spécial placé au centre de la poutre entretoise; bloquer la position de la fin de course en serrant solidement les écrous spéciaux (1 - 2 TAB. 15) en dotation.

TAB. 15



- **Électroaimants colonne conduite.**
  Effectuer le raccordement à l'installation électrique de l'électroaimant placé sur la colonne conduite C2 en reliant le câble spécial (1 TAB. 16), portant le couvercle de fermeture noir (2 TAB. 16), à la borne (3 TAB. 16) reliée au câble provenant de l'électroaimant.
  Pour effectuer le branchement faire passer le câble à l'intérieur de la poutre entretoise et le laisser courir le long de la paroi extérieure de la colonne conduite, puis le relier à la borne (3 TAB. 16); à la fin de l'opération fermer par pression le boîtier de dérivation.
  Couvrir ensuite le câble en utilisant le carter spécial à fixer à la colonne au moyen des vis spéciales en dotation.

TAB. 16



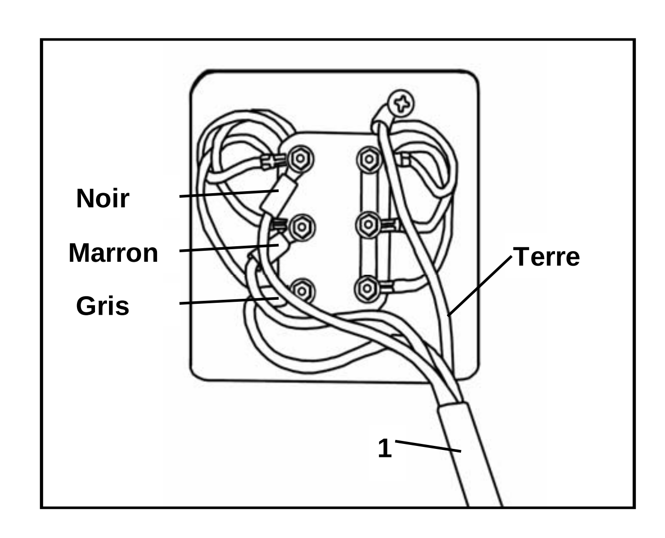
Installer le carter de protection des câbles et de l'électroaimant de la colonne conductrice C1 en utilisant les vis spéciales en dotation.

- **Plaques à bornes moteur.**
  Effectuer le raccordement à l'installation électrique du moteur électrique comme suit:

  - Retirer le couvercle de la plaque à bornes du moteur en dévissant les vis spéciales.
  - Faire courir le câble (1 TAB. 17) à l'intérieur de l'orifice du couvercle de la plaque à bornes.
  - Raccorder le câble à 3 pôles + terre à la plaque à bornes du tableau électrique en respectant les couleurs et les positions montrées dans le TAB. 17.
  - Replacer le couvercle de la plaque à bornes et le fermer en utilisant les vis spéciales.

Pour finir relier également les bobines des électrovannes en respectant la numérotation figurant sur celles-ci.

TAB. 17



- **Fin de course montée.**
  L'installation de la fin de course de montée (FSAL) doit être effectuée après la purge de l'air dans les cylindres, on renvoie par conséquent à ce qui est indiqué dans le Chap. 7.9 – Purge air et synchronisation des chariots.



Le constructeur décline toute responsabilité pour les dommages causés par la non application des indications précédentes.

7.6. Branchement à la ligne électrique

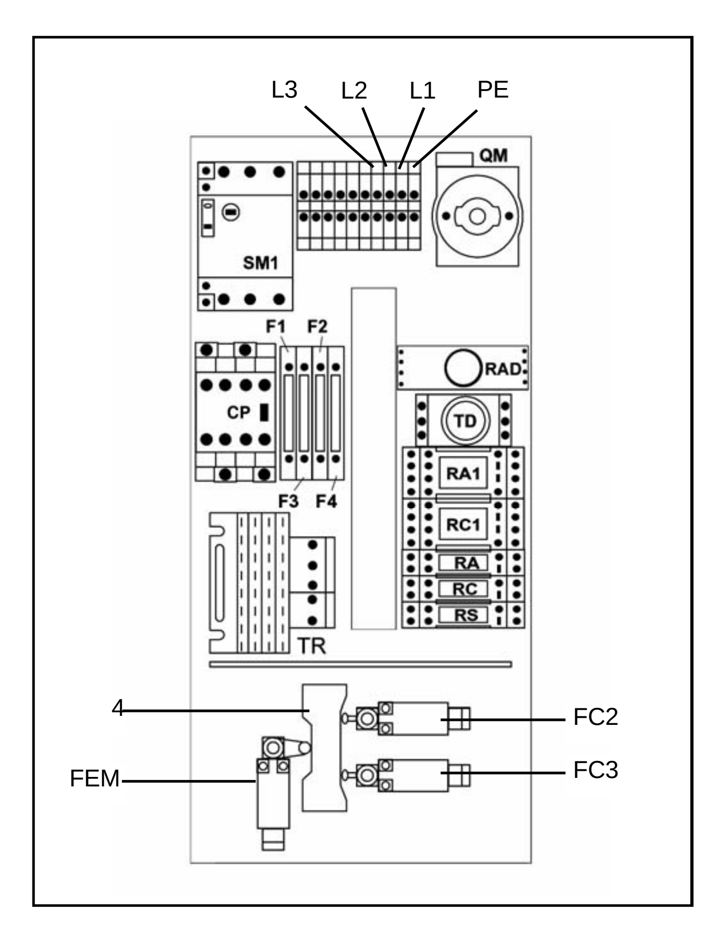


- **Les interventions sur la partie électrique, même sans gravité, requièrent l'intervention d'un personnel professionnellement qualifié.**
- **Avant d'effectuer toute opération quelle que soit, il est obligatoire de vérifier que les dispositifs sur lesquels on veut intervenir sont déconnectés de manière sûre de la source d'énergie électrique.**
- **La connexion du tableau de commande au réseau d'alimentation doit être effectuée par un tableau de distribution prédisposé par l'utilisateur. Ce tableau doit être équipé d'un sectionneur, d'un dispositif de protection contre les sur courants et d'un disjoncteur différentiel (système d'interruption automatique): il est formellement interdit de brancher le tableau de commande directement au réseau de distribution de l'usine ou de l'atelier!**
- **IL EST FORMELLEMENT INTERDIT D'EFFECTUER DES JONCTIONS SUR LE CÂBLE DE LIGNE!**
- **Avant de réaliser les connexions, contrôler que les données relatives à l'alimentation électrique qui sont indiquées sur la plaquette d'identification de l'élévateur (TAB. 3) correspondent bien aux caractéristiques du tableau de distribution prédisposé par l'utilisateur.**

Contrôler que la tension est bien la tension requise pour le fonctionnement (400 V, 50 Hz).

Brancher le câble de ligne avec le fil de terre aux bornes marquées L1 - L2 - L3 - PE du bornier (TAB. 18) situé à l'intérieur du tableau électrique de commande.
Utiliser un câble électrique ayant pour section minimum 1,5 mm² à 3 pôles + terre, pour une longueur maximum de 10 m. Pour des longueurs supérieures il est nécessaire d'utiliser un câble électrique ayant une section supérieure; dans ce cas appeler le service d'assistance technique de la société OMCN S.p.A. pour obtenir des indications sur la section de câble qui convient pour la longueur donnée.

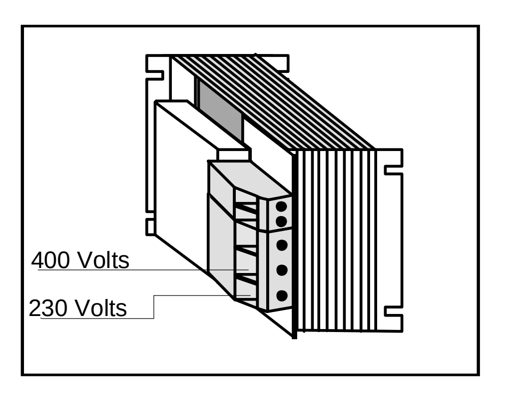
TAB. 18



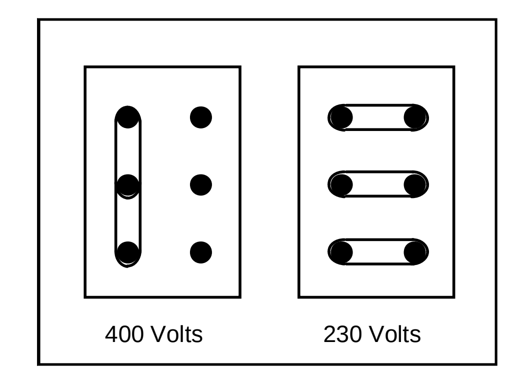
Au cas où il serait nécessaire d'utiliser une alimentation électrique dont la tension est de 230 V, exécuter les opérations suivantes.

- Débrancher, dans le transformateur situé dans le tableau électrique (TAB. 18) le fil relié à la borne marquée par la valeur 400, et le relier à la borne marquée par la valeur 230 (TAB. 19).
- Pour chaque colonne: enlever le couvercle du bornier du moteur, puis extraire les écrous du bloc contenant les petites barres de contact, et intervertir la position de ces petites barres en les mettant en position horizontale (TAB. 20). Resserrer les écrous.
- Remplacer les fusibles de protection (voir § 15.0. COMPOSANTS TABLEAU DE COMMANDE) avec d' autres de valeur adéquate, fournis sur demande par l'assistance technique OMCN S.p.A.

TAB. 19, 20



TAB. 19. Transformateur



TAB. 20. Bornier moteur

7.7. Démarrage

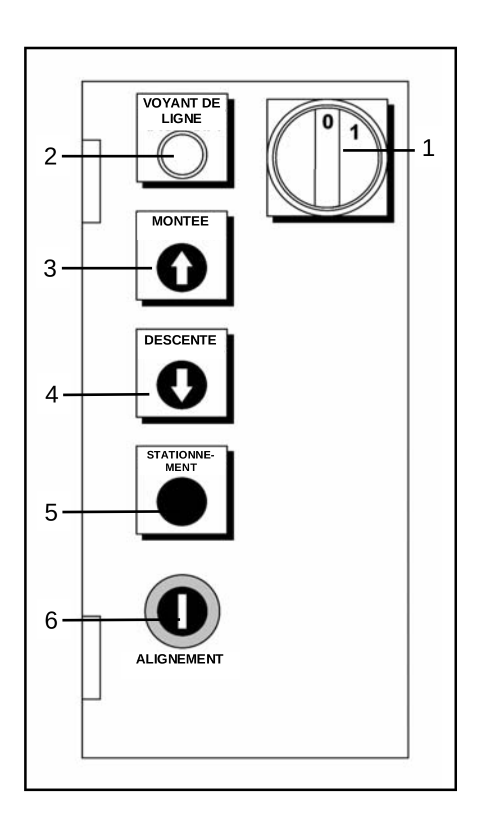
- Donner la tension à l'aide de l'alimentation de ligne.
- Commuter l'interrupteur général (1 TAB. 21), placé sur le tableau électrique, sur la position « ON »; la lampe témoin de tension branchée doit s'allumer (2 TAB. 21).
- Appuyer brièvement sur le bouton-poussoir <MONTÉE> (3 TAB. 21) et vérifier que les deux chariots de l'élévateur montent; appuyer brièvement sur le bouton <DESCENTE> (4 TAB. 21) et vérifier que les deux chariots de l'élévateur descendent. Dans le cas où, par contre, les chariots ne bougent pas il est nécessaire de contrôler le sens de rotation du moteur qui doit être à l'inverse de celui des aiguilles d'une montre; au cas où il tournerait dans le sens des aiguilles d'une montre inverser deux phases du câble d'alimentation.



DANGER

Avant d'intervenir il est obligatoire de couper la tension en agissant sur le sectionneur du tableau électrique de distribution de l'utilisateur, puis commuter en position « OFF » l'interrupteur général (1 TAB. 21).

TAB. 21



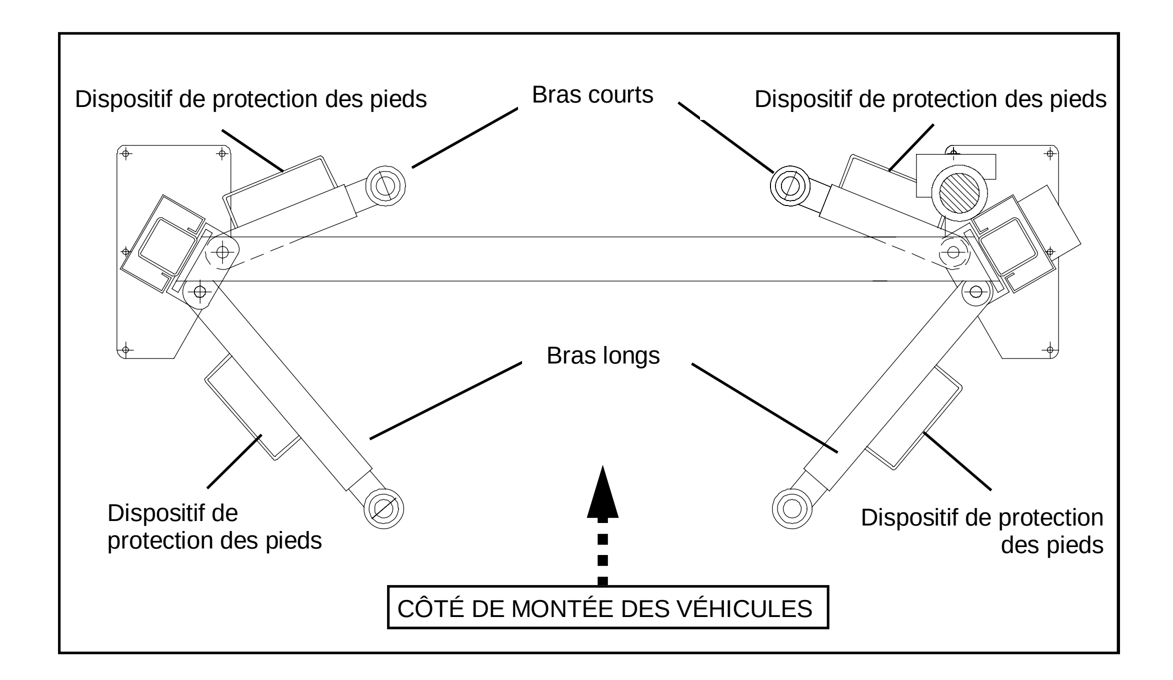
7.8. Montage des bras porte-charge

Les bras porte-charge télescopiques doivent être installés sur les chariots de l'élévateur suivant ce qui est indiqué sur le TAB. 22: les bras longs du côté où les voitures accèderont à bord de l'élévateur, les bras courts de l'autre côté. En tous cas le dispositif de protection des pieds doit être tourné vers l'extérieur de l'élévateur, comme montré sur le TAB. 22. Pour monter correctement les quatre bras suivre les instructions suivantes.



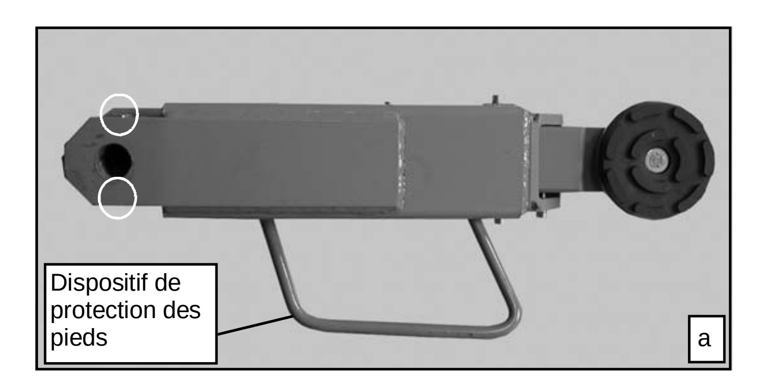
Déplacer les bras télescopiques en utilisant des moyens adéquats à leur poids (Tableau des poids).

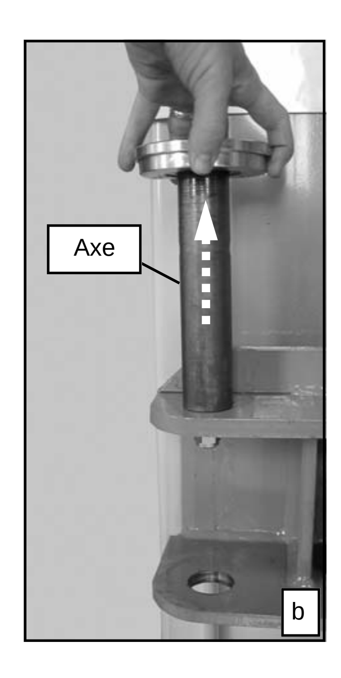
TAB. 22



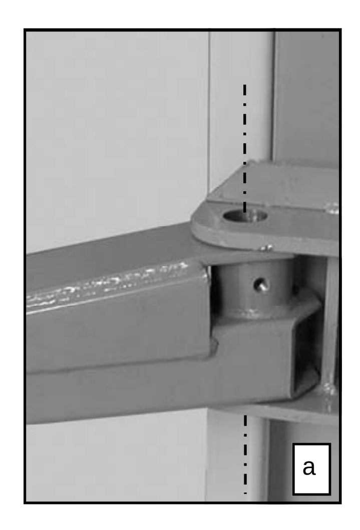
- Mettre les chariots à 1 mt environ du sol en agissant sur la commande de montée ou descente prévue à cet effet.
- Pour chaque bras:
  - enlever les deux vis de blocage pré-montées sur le bras (a TAB. 23),
  - extraire de son siège le pivot inséré dans le chariot (b TAB. 23),
  - insérer le bras dans son siège prévu dans le chariot (a TAB. 24),
  - remonter, en l'introduisant à fond, le pivot qu'on vient d'extraire, de sorte que quand il est inséré les deux crans présents sur le corps du pivot coïncident avec les deux trous sur le bras (b TAB. 24),
  - serrer à fond les deux vis de blocage (c TAB. 24) qu'on avait enlevées pour fixer le pivot. Vérifier deux ou trois fois que quand on extrait manuellement la tête du pivot de son siège (d TAB. 24) le bras correspondant tourne librement, et qu'au contraire il reste bloqué dans sa position quand la tête du pivot est complètement insérée dans son siège (e TAB. 24).

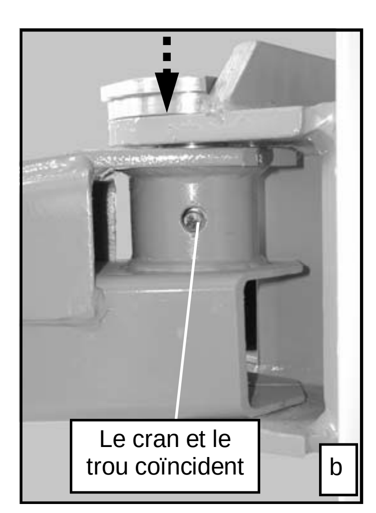
TAB. 23



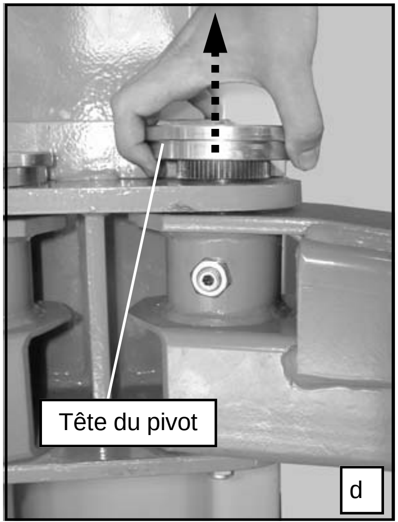


TAB. 24











7.9.
Purge d’air et synchronisation chariots



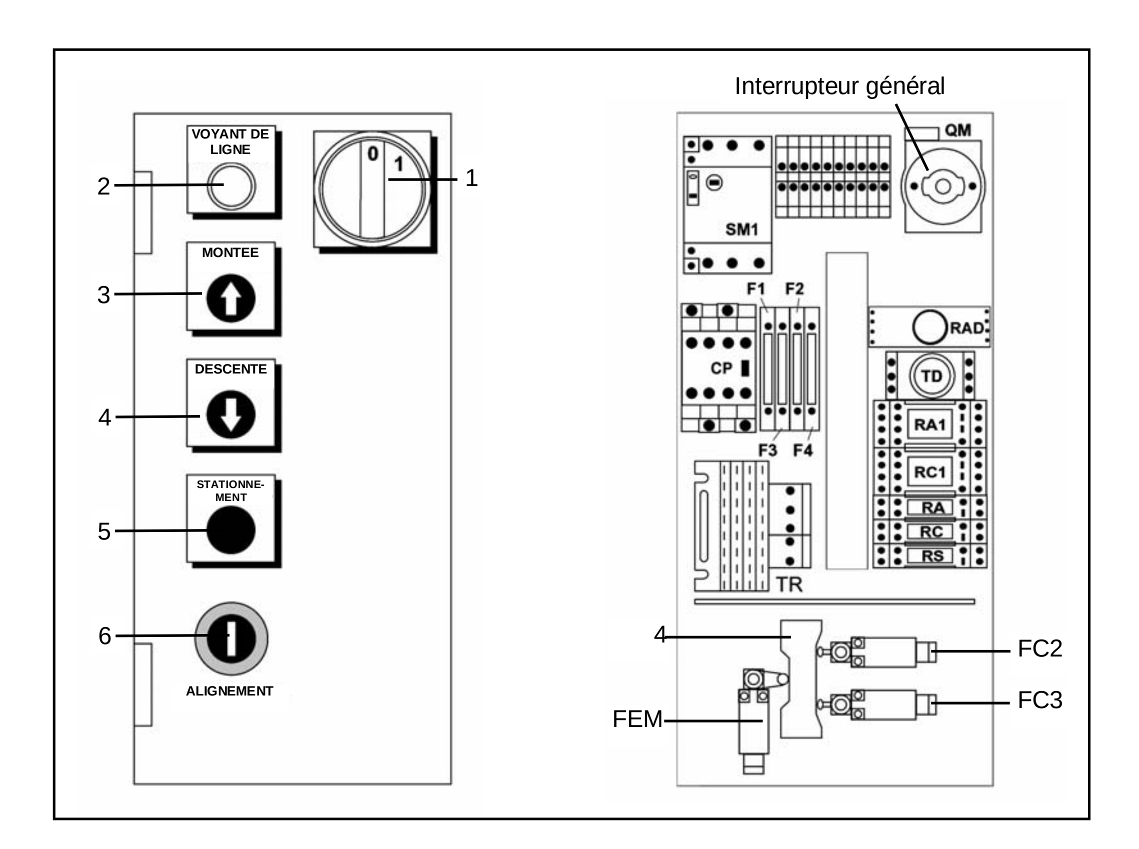
Avant d’effectuer la course de montée des deux chariots, s’assurer que la fin de course de montée n’est pas encore installée dans son siège de façon à ce que les chariots des deux colonnes puissent arriver à la fin de course mécanique.

Pour effectuer la purge de l’air dans l’installation hydraulique il est nécessaire de:

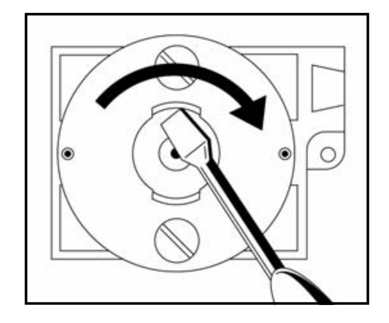
- Ouvrir le couvercle du tableau de commande (TAB. 25) et mettre le tableau sous tension en agissant sur l’interrupteur général (TAB. 26) au moyen d’un outil (tournevis).
- Enfoncer le poussoir de montée (3 TAB. 25) jusqu’à ce que le chariot C1 (TAB. 27) arrive à la fin de course mécanique en haut de la colonne.
- Enfoncer en même temps que le poussoir montée, la roulette de la fin de course FC3 (TAB. 25), le chariot de la colonne conduite (C2 TAB. 27) montera jusqu’à la battue de fin de course mécanique.
- Ouvrir, ne pas dévisser complètement, la vis (2 TAB. 27) après avoir enlevé le couvercle du cylindre conduite (1 TAB. 27) pour effectuer la purge de l’air.
- Enfoncer par intervalles, deux ou trois fois, le poussoir montée et en même temps la roulette de la fin de course FC3 (TAB. 25) jusqu’à ce qu’il sorte de l’huile de la vis (2 TAB. 27).
- Enfoncer le poussoir descente jusqu’à ce que les chariots arrivent à une hauteur de la terre de 500 mm, mesurer la différence entre les deux chariots et en enfonçant en même temps que la fin de course FC3 et le poussoir montée ou le fin de course FC2 et le poussoir descente (TAB. 25), suivant que le chariot C2 est plus haut ou plus bas que le chariot C1, jusqu’à ce qu’on arrive au parfait alignement des deux chariots.
- Contrôler que la ligne médiane de la came (4 TAB. 25) correspond à la roulette de la fin de course FEM (TAB. 25); il faut de toute façon vérifier qu’aucune des fins de course FC2 ou FC3 soit enfoncée par la came (4 TAB. 25) dans le cas contraire régler la vis de réglage de la tension du câble (3 TAB. 29) jusqu’à ce que ce but soit atteint.
- Vérifier que le niveau de l’huile dans le réservoir de la centrale hydraulique ne soit pas en dessous du niveau minimum; dans le cas de contraire remplir le réservoir jusqu’au niveau maximum; la capacité du réservoir est de 8 kg et en cas d’éventuels rajouts utiliser de l’huile hydraulique AGIP ACER 46 ou équivalents.
- Installer dans la position établie par les trous de fixation la fin de course de montée (FSAL TAB. 28) sur la colonne conductrice C1, la bloquer en serrant solidement les vis spéciales (1 TAB. 28).



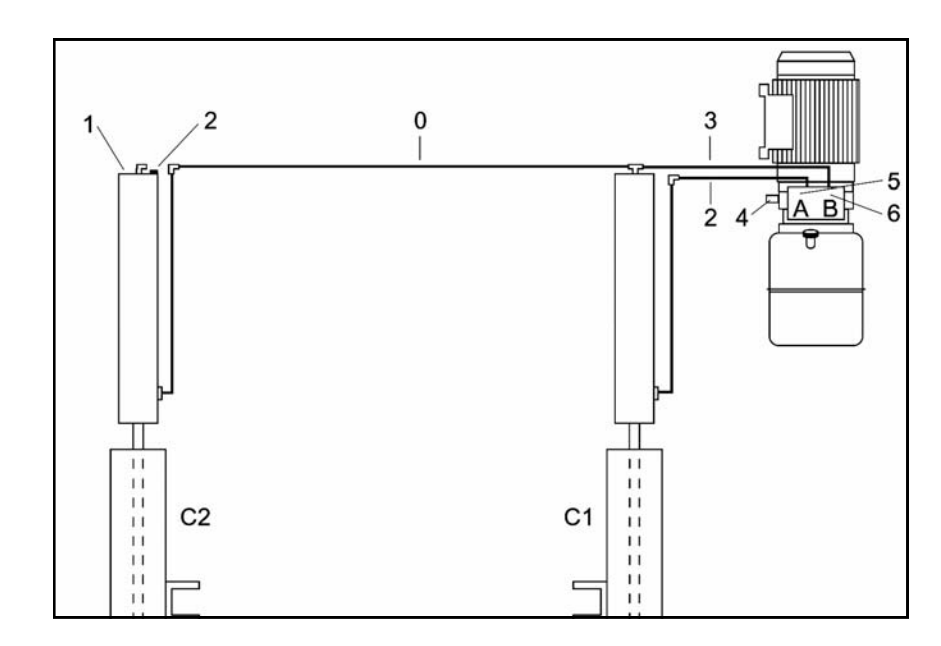
TAB. 25



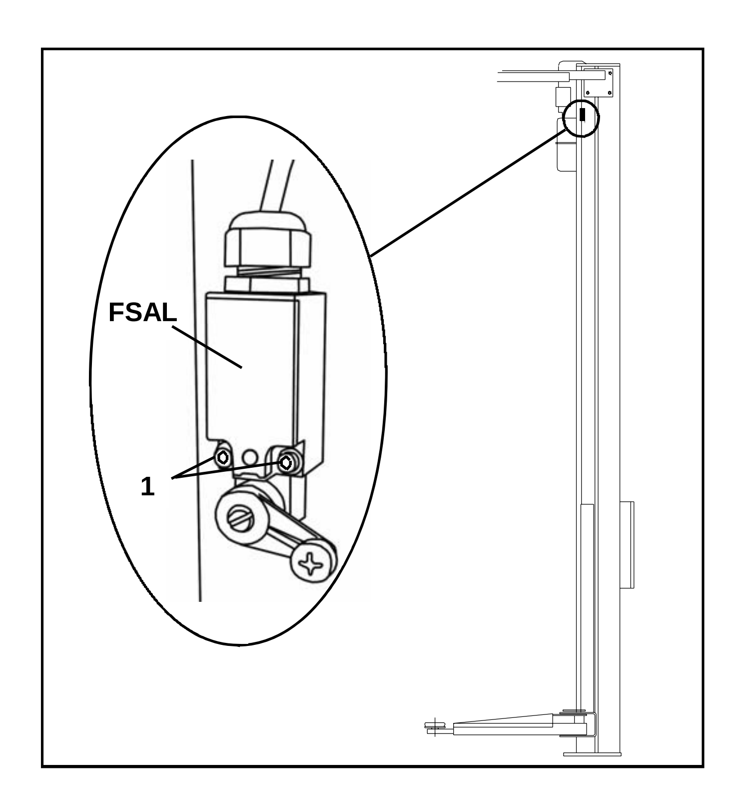
TAB. 26



TAB. 27



TAB. 28



- Effectuer deux ou trois courses complètes des montée et descente de façon à vérifier la mise à niveaux des chariots.



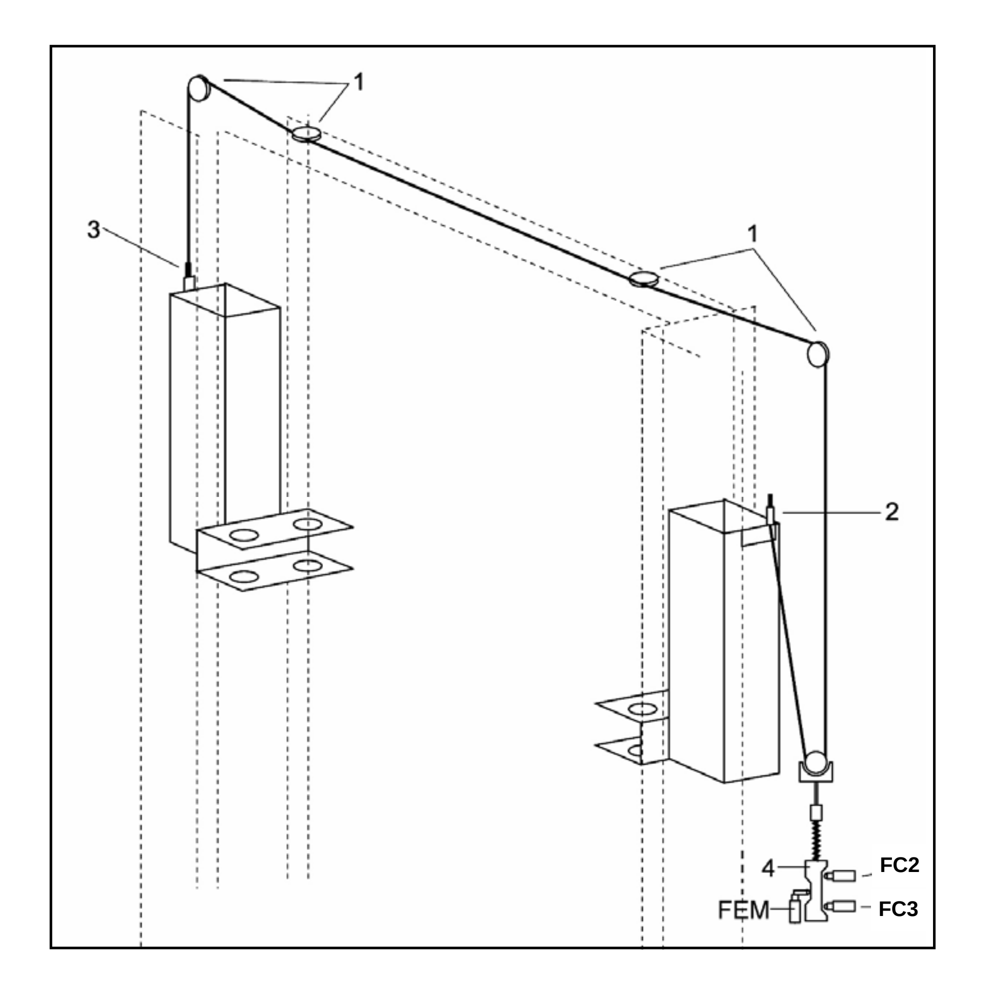
AVERTISSEMENT

Le sélecteur à clé « mise à niveau » (6 TAB. 25) doit être utilisé exclusivement pour l'opération de mise à niveau des chariots en cas de blocage de l'élévateur. En conditions normales le sélecteur doit être privé de clé et cette même clé gardée en lieu sûr.

7.10. Montage câble contrôle alignement

- Avec les chariots abaissés, détacher le plot de tenue du câble à l'extrémité de la colonne conductrice et la vis de maintien du câble au-dessus du chariot de la colonne conductrice.
- Enfiler le câble en suivant le parcours montré dans le TAB. 29 jusqu'au point de fixation dans la vis spéciale (3 TAB. 29) de la colonne opposée à la colonne de commande. Faire attention à ce que le câble s'insère exactement dans la gorge des différentes poulies de glissement (1 TAB. 29).
- Tendre le câble en réglant la vis de fixation (3 TAB. 29): la tension se considère correcte quand la ligne centrale des cames (4 TAB. 29) correspond à la roulette de la fin de course (FEM TAB. 29).

TAB. 29



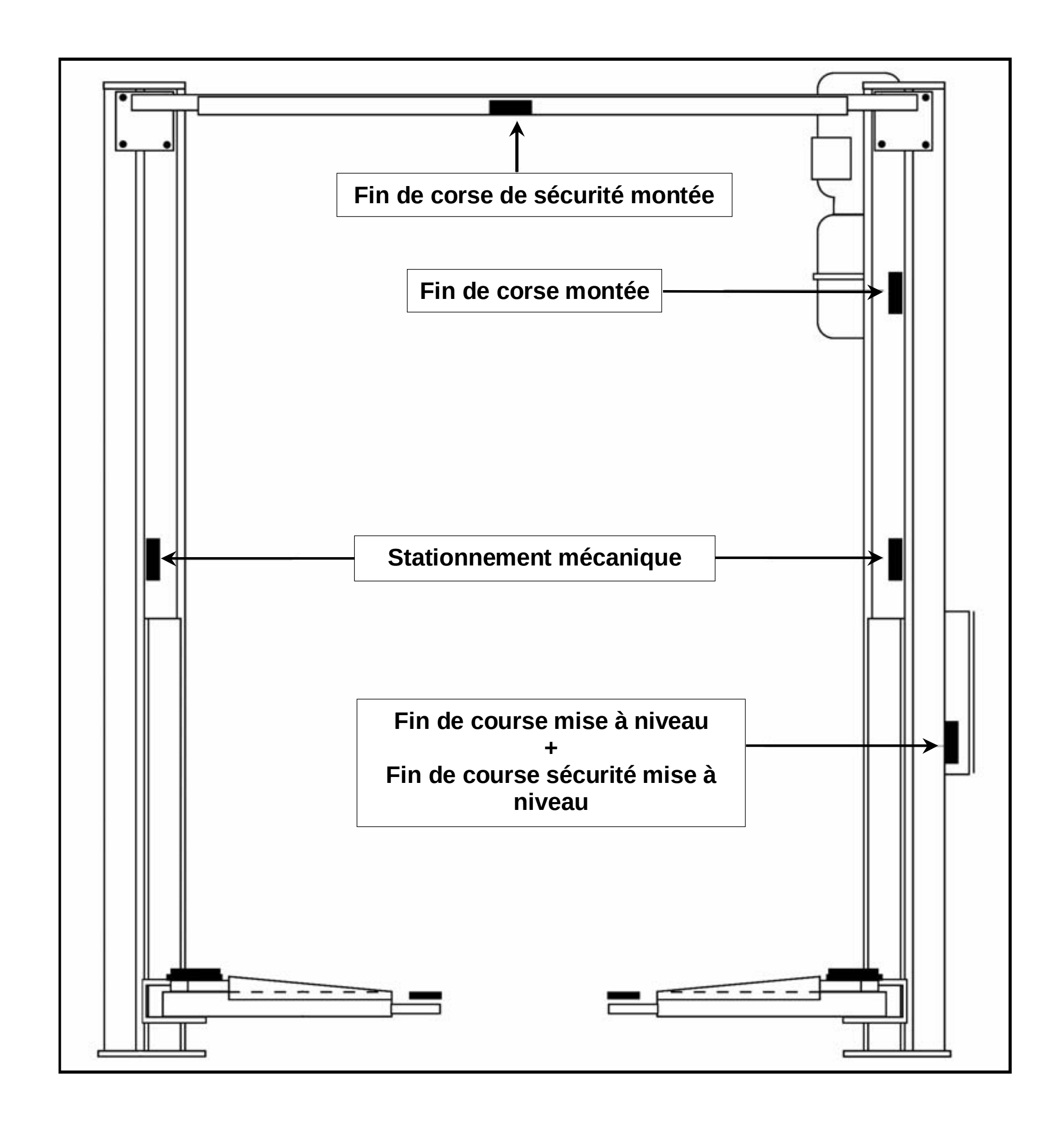
7.11. Contrôle de la fonctionnalité



Les opérations indiquées ci-dessous doivent être exécutées exclusivement par un technicien spécialisé.

- Vérifier le fonctionnement correct de la fin de course montée (TAB. 30): effectuer une brève course en montée et vérifier que l'élévateur s'arrête en atteignant la fin de course montée.
- Vérifier le fonctionnement correct de la fin de course sécurité montée (TAB. 30): en pressant manuellement le poussoir de la fin de course le mouvement en montée des chariots doit s'arrêter.
- Vérifier le fonctionnement correct du dispositif de stationnement.

TAB. 30



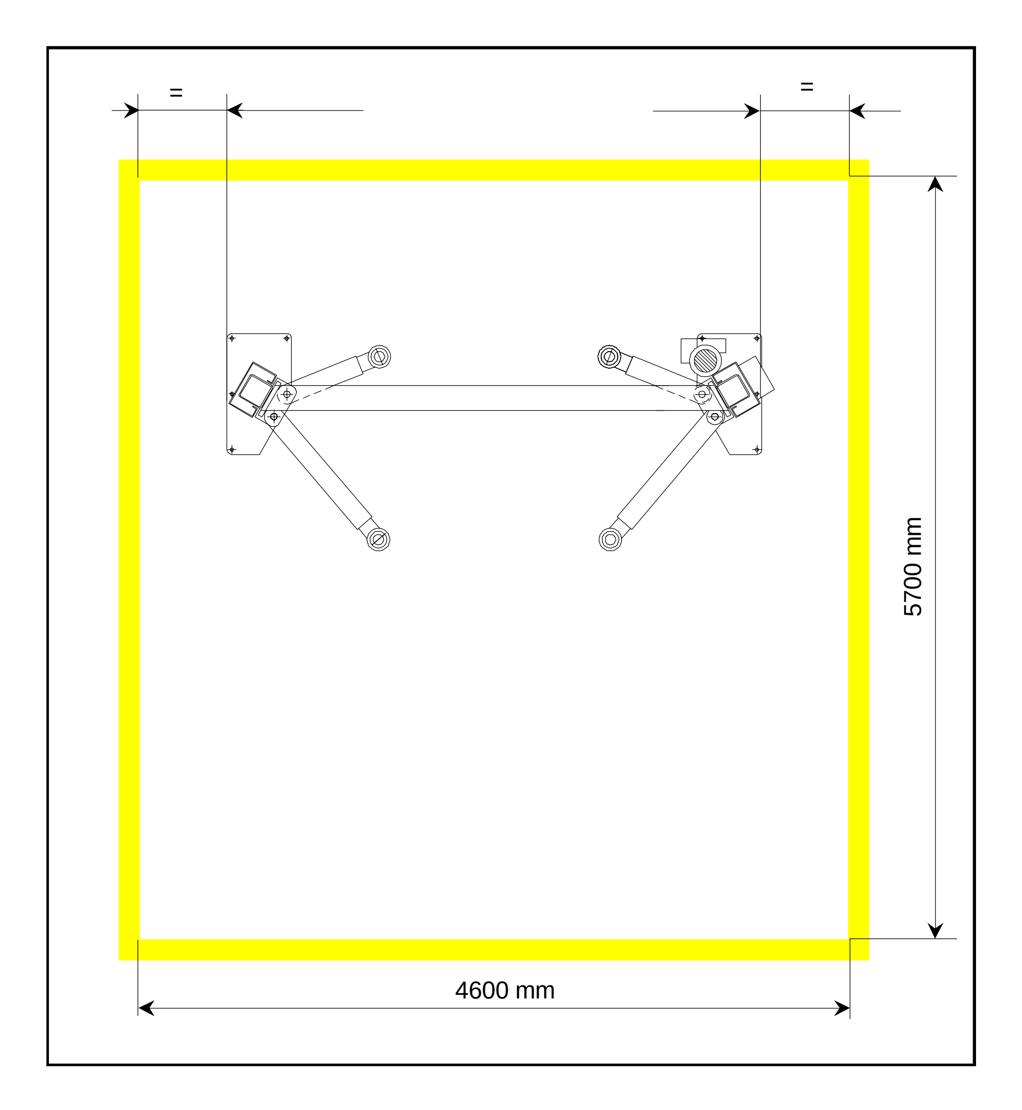
8.0. ZONE D'ACTIVITÉ DE L'ÉLÉVATEUR

Avant d'utiliser l'élévateur, délimiter sa zone d'activité avec des bandes jaunes qui soient bien visibles même à distance, en suivant le dessin montré sur le TAB. 31.
Les bandes jaunes doivent avoir une largeur de 100 mm.



Pendant l'emploi de l'élévateur, vérifier qu'il ne se trouve personne à l'intérieur de la zone de travail; s' il y a quelqu'un arrêter tous les mouvements de l'élévateur.

TAB. 31



9.0. FONCTIONNEMENT

La non application des indications suivantes causera la déchéance des conditions de garantie et la déchéance des responsabilités du constructeur pour tous dommages provoqués par l'utilisation de l'élévateur.



- **Quand on a fini d'installer l'élévateur, après les 10 premières courses à pleine charge il faut contrôler que les boulons des chevilles de fixation au sol sont parfaitement serrés.**
- **Il est obligatoire de contrôler tous les 3 mois que les chevilles de fixation ne se desserrent pas !**
- **L'élévateur ne doit être utilisé que par du personnel autorisé: il est interdit de faire utiliser l'élévateur par des opérateurs qui ne connaissent pas les instructions indiquées dans le présent manuel.**
- **Vérifier tous les jours que les pivots de blocage des bras sont correctement insérés et qu'ils tiennent.**
- **Avant d'effectuer la montée, vérifier que la surface au-dessus du véhicule est complètement libre d'entraves et/ou d'obstacles qui pourraient interférer avec le mouvement.**
- **Dans tous les cas, opérer en dessous du véhicule soulevé uniquement après avoir mis l'interrupteur général en position "0" (OFF).**
- **Avant d'effectuer la descente, vérifier que, dans la zone au-dessous du véhicule, des bras de soulèvement et des chariots, il n'y ait aucun objet et/ ou obstacle qui pourrait interférer avec le mouvement.**
- **En cas de recours à l'assistance technique, s'adresser aux centres autorisés et exiger les pièces de rechange d'origine. La liste des pièces de rechange est jointe à ce manuel.**
- **Il est interdit de soulever des chargements d'un poids supérieur à la portée nominale de l'élévateur, qui est indiquée sur la plaquette d'identification du fabricant (TAB. 3).**
- **Placer le véhicule à soulever à bord de l'élévateur en respectant le tableau de répartition du chargement (TAB. 2).**
- **Si éventuellement les mouvements de l'élévateur se bloquent, il est possible d'effectuer une manœuvre de descente d'urgence: pour cela, exécuter les instructions décrites au paragraphe 9.5. Descente en urgence – ou bien appeler le bureau technique d'OMCN S.p.A. pour recevoir des instructions détaillées.**

9.1. Blocage des bras

À l'intérieur de chacun des pivots qui maintiennent les bras au chariot est contenu un dispositif mécanique de blocage (bloque-bras) du bras correspondant. Ce dispositif intervient automatiquememnt toutes les fois que commence la phase de montée, puis il reste inséré jusqu'à ce que les bras soient ramenés par terre.
Quand les chariots porte-bras ne sont pas en position de fin de course de descente et qu'il n'y a aucun chargement sur l'élévateur, il est possible d'obtenir la rotation de l'un des 4 bras, en tirant vers le haut manuellement la tête du pivot correspondant (d TAB. 24): cela permet de désinsérer le dispositif de blocage. Le dispositif de blocage s'insère automatiquement dès que la tête se remet dans son propre siège.

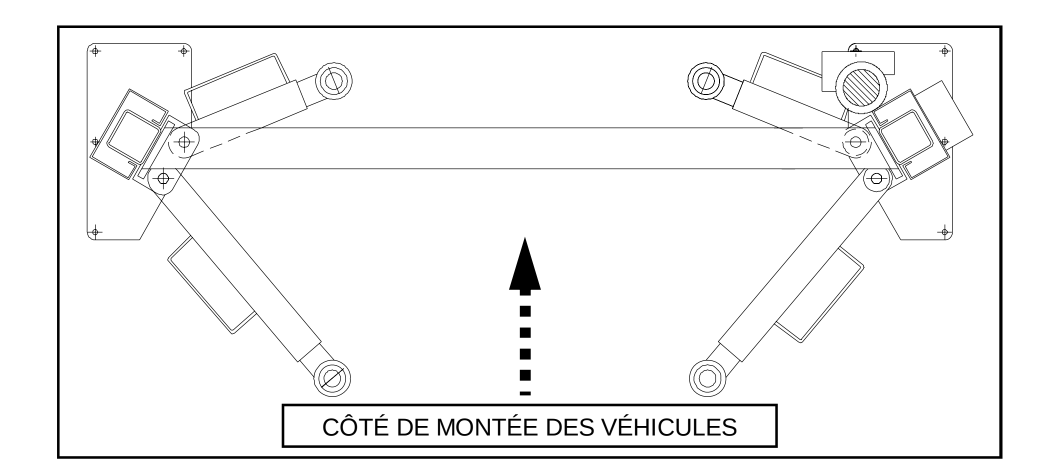
9.2. Montée

- Avec les chariots complètement abaissés, positionner le véhicule à soulever entre les deux colonnes, du côté de la montée des véhicules (celui en correspondance avec les bras longs, voir TAB. 32), de façon à respecter le tableau de répartition du chargement (TAB. 2) c'est-à-dire de façon que la partie la plus lourde du véhicule soit disposée du côté des bras courts.
- Régler la longueur des bras de soulèvement déboîtables, de sorte que les tampons soient positionnés sous les points de prise pour le soulèvement du véhicule.
  N.B.: les points de prise corrects pour le soulèvement de chaque véhicule sont indiqués par le fabricant.



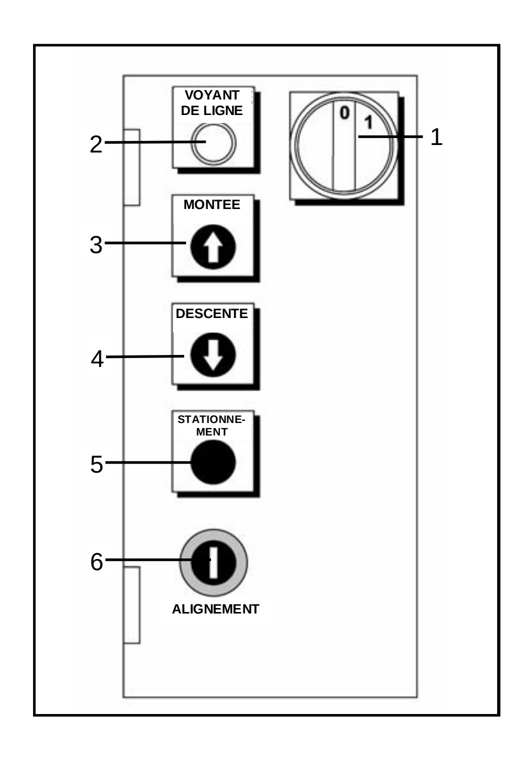
Il est obligatoire d'allonger ou raccourcir tous les bras de la même mesure en utilisant les rallonges extractibles, afin d'obtenir un appui correct de la charge.

TAB. 32



- Régler la hauteur des quatre tampons en fonction de la hauteur des points de prise du véhicule à soulever: le réglage des tampons doit être tel que tous les tampons sont bien en contact avec les points de prise respectifs, et que le véhicule, quand il a été soulevé de quelques centimètres, se trouve parallèle au sol.
- Commuter l'interrupteur général (1 TAB. 33), placé sur le tableau électrique, sur la position « ON »; la lampe témoin de tension branchée doit s'allumer (2 TAB. 33).
- Le bouton-poussoir <MONTÉE> (3 TAB. 33) est un poussoir à action maintenue: si on l'appuie le mouvement s'engage, et si on le relâche le mouvement s'arrête immédiatement.
- Appuyer sur le poussoir < MONTÉE >, et arrêter la montée après quelques centimètres, puis vérifier que les tampons sont correctement placés en correspondance avec les points de prise du véhicule, et que le véhicule est bien stable sur les tampons.
  Si l'on a bien vérifié ces conditions, on peut poursuivre la phase de montée.
- En tenant enfoncé le poussoir <MONTÉE> la phase de montée s'arrête par intervention de la fin de course de montée quand l'élévateur aura atteint sa hauteur maximale ou à l'actionnement de la fin de course sécurité montée.

TAB. 33



9.3. Descente

- Le bouton-poussoir <DESCENTE> (4 TAB. 33) est un poussoir à action maintenue: si on l'appuie le mouvement s'engage, et si on le relâche le mouvement s'arrête immédiatement.
- Après avoir contrôlé que la zone sous le véhicule levé et la zone sous les bras de levage sont libres de tout objet et/ou obstacles qui pourraient interférer avec la descente, enfoncer le poussoir <DESCENTE> pour faire lever l'élévateur et libérer les stationnements mécaniques. La dent de stationnement se débloque automatiquement et débute la phase de descente.
- En tenant enfoncé le poussoir <DESCENTE> la phase de descente s'arrête automatiquement une fois la course achevée.

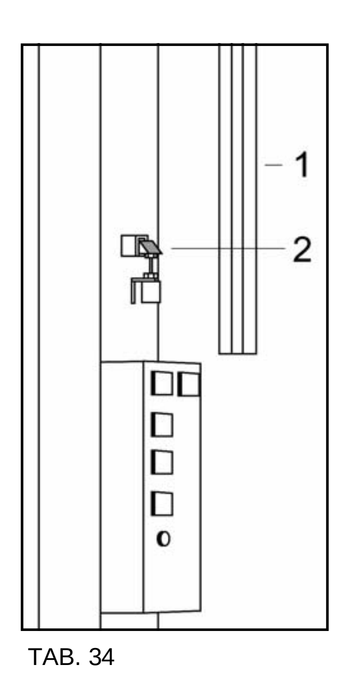
9.4. Stationnement

- Enfoncer le poussoir de stationnement (5 TAB. 33) pour amener l'élévateur en appui sur ses propres sécurités mécaniques.

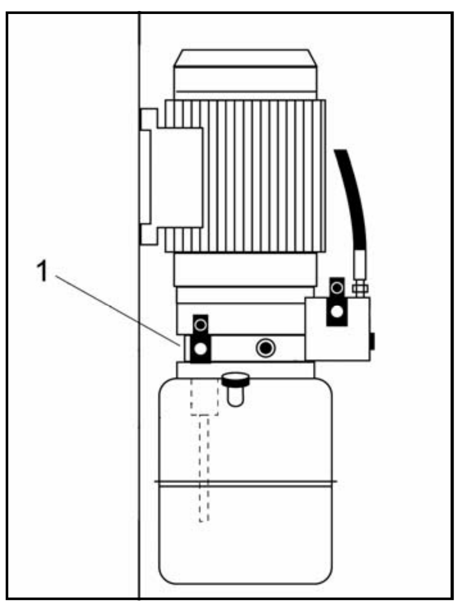
9.5. Descente d'urgence

En cas de manque d'énergie électrique, démonter les carters protège-fil (1 TAB. 34) de la colonne et tirer en arrière manuellement les deux dents de stationnement (2 TAB. 34).
Maintenir la position en retrait des dents et dévisser la vis de by-pass (1 TAB. 35) placé sur l'électrovanne de descente de la centrale hydraulique (TAB. 36).
Les chariots de l'élévateur descendront jusqu'à la fin de course de descente; à la fin de la descente revisser la vis de by-pass de l'électrovanne de descente et remonter les carters de protection précédemment démontés.

TAB. 34, 35



TAB. 34



TAB. 35

9.6. Alignement chariots

En cas d'arrêt de l'élévateur pour décalage excessif des chariots il est nécessaire d'intervenir en tournant le sélecteur « mise à niveau » (6 TAB. 33) placé sur le tableau de commande, tourner le sélecteur vers la droite et en même temps enfoncer le poussoir de montée jusqu'à l'obtention de la mise à niveau.
Effectuer une course complète en montée et descente pour réaligner précisément les chariots.

N.B.: en conditions normales le sélecteur de mise à niveau (6 TAB. 33) ne doit jamais être utilisé.


AVERTISSEMENT

Le sélecteur à clé « mise à niveau » (6 TAB. 33) doit être utilisé exclusivement pour l'opération de mise à niveau des chariots en cas de blocage de l'élévateur. En conditions normales le sélecteur doit être privé de clé et cette même clé gardée en lieu sûr.

10.0.
DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ

L'élévateur est équipé de dispositifs dont dépendent la sécurité de l'opérateur et l'intégrité de la machine.

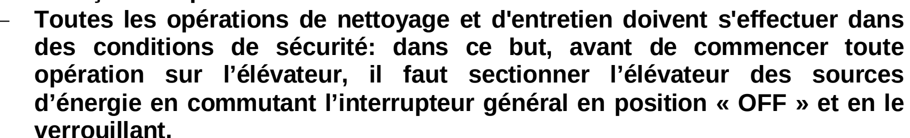
- Le système de commande de l'élévateur est du type à action maintenue (homme présent), par conséquent les commandes des mouvements s'interrompent immédiatement quand on relâche les poussoirs relatifs.
- Le sectionnement de la ligne d'alimentation est effectué par un interrupteur (interrupteur général, 1 TAB. 33) de couleur jaune et rouge.
- L'arrêt d'urgence s'effectue avec l'interrupteur général, qui fait fonction de sectionneur.
- Le synchronisme du mouvement des deux chariots porte-bras est contrôlé par des fins de course de mise à niveau spéciales. Les fins de course susnommées arrêtent la descente des chariots au cas où un obstacle se trouve sous les bras ou sous les chariots mêmes.
- Protections pour les pieds sur chaque bras.
- Dispositif mécanique de blocage des bras: intervient automatiquement chaque fois que la montée commence à partir du sol dans les premiers 20 mm de montée, et il reste ensuite inséré jusqu'à ce que les bras retournent au sol. Ce dispositif permet de donner de la stabilité au véhicule quand il est soulevé.
- Dispositif de stationnement qui permet la sécurité de l'appui mécanique des chariots.
- Fin de course montée (TAB. 30) protège le véhicule au cas où celui-ci irait toucher la poutre entretoise avant l'intervention de la fin de course de montée.
- Soupape de sécurité par rapport à la cassure de tubes et contrôle de la portée maximale par une soupape contre les surcharges.

L'enlèvement ou l'endommagement des dispositifs de sécurité soulève le fabricant de toute responsabilité pour d'éventuels dommages causés par ou liés à ces actions, et constitue une violation des normes européennes.

11.0.
ENTRETIEN ORDINAIRE

L'entretien ordinaire comprend toutes les opérations de nettoyage, lubrification, graissage, et réglage qui doivent être effectuées périodiquement, à des intervalles prédéterminés, pour garantir que la machine fonctionne correctement et que les dispositifs de sécurité installés sur l'élévateur sont parfaitement efficaces.
Les opérations qui ne sont pas indiquées ci-dessous doivent être considérées comme des opérations de type extraordinaire, et elles doivent être effectuées exclusivement par le constructeur.
En outre nous attirons votre attention sur l'importance des contrôles à effectuer périodiquement sur votre élévateur (voir Rapport des contrôles périodiques). Cette vérification périodique doit toujours être exécutée par le personnel spécialisé de OMCN S.p.A.



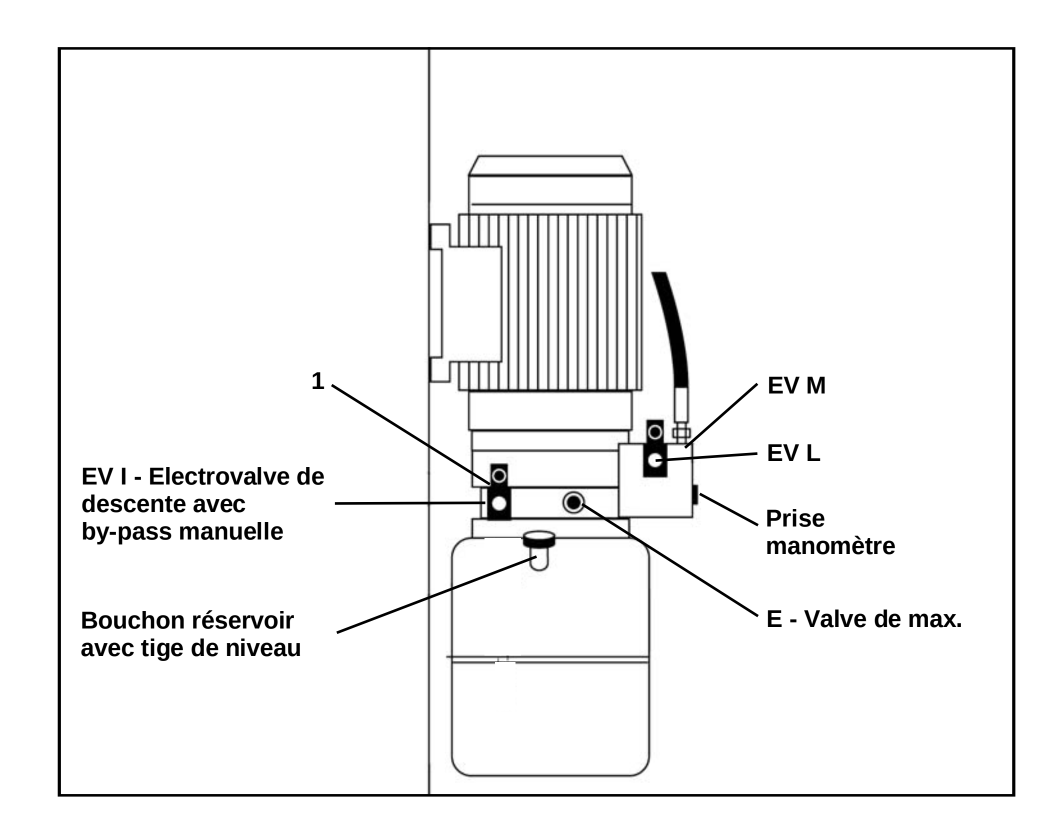
- **Les opérations d'entretien décrites ci-dessous doivent être effectuées par des techniciens spécialisés dans les secteurs spécifiques de la mécanique, de l'électrotechnique et de l'oléodynamique.**
- **Les indications de temps données ci-dessous sont conditionnées par différents facteurs, comme les conditions du milieu (présence de poussière), l'utilisation intense, les sautes de température fréquentes, etc. Dans ces conditions les indications de temps données doivent être réduites de façon adéquate.**
- **Toutes les opérations de nettoyage et d'entretien doivent s'effectuer dans des conditions de sécurité: dans ce but, avant de commencer toute opération sur l'élévateur, il faut sectionner l'élévateur des sources d'énergie en commutant l'interrupteur général en position « OFF » et en le verrouillant.**

- **L'enlèvement des carters est une opération dangereuse, doit être effectuée par du personnel responsable et formé sur les risques présents et uniquement après avoir commuté l'interrupteur général en position « OFF ».**

- **Tous les mois:**
  - Nettoyer les crémaillères ainsi que le dispositif de stationnement.
  - Graisser le dispositif de stationnement, utiliser le graisse plurifonctionnelle TEXACO GREASE L EP1 ou équivalent.
  - Nettoyer et graisser le dispositif de sécurité mise à niveau, utiliser le graisse plurifonctionnelle TEXACO GREASE L EP1 ou équivalent.

- **Tous les 3 mois:**
  - Graisser les quatre roues de guidage des chariots et le guidage, Pour toutes les opérations de graissage utiliser de la graisse multifonctionnelle TEXACO GREASE L EP 1 (ou équivalentes).
  - Contrôler le bon état du câble d'acier qui unit les deux chariots.
  - Vérifier l'efficacité de la fixation à terre des deux colonnes, contrôler que le couple de serrage de tous les boulons maintenant les chevilles ne soit pas inférieur à 70 N.m.

- **Tous les 5 ans:**
  - Effectuer le changement de l'huile dans le réservoir de la centrale hydraulique, utiliser de l'huile hydraulique **AGIP ACER 46** ou équivalents; l'opération est à effectuer avec les chariots abaissés. Effectuer deux courses en montée-descente et vérifier le niveau de l'huile dans le réservoir de la centrale hydraulique (TAB. 36).
  - Effectuer le nettoyage de l'électrovanne EV L, de l'électrovanne EV M et de l'électrovanne de descente (EV I TAB. 36). Après avoir extrait les électrovannes de leurs logements, les nettoyer en utilisant de l'essence et de l'air comprimé en les manipulant avec soin et en prêtant une grande attention à ne pas les endommager pendant les opérations de démontage et remontage.
  - Remplacer le filtre d'aspiration. Pour effectuer cette opération démonter le réservoir de la centrale hydraulique (TAB. 36) après quoi il est possible de changer le filtre monté sur le tuyau d'aspiration de la pompe.
  - Effectuer le nettoyage de la vanne de réglage de la vitesse de descente, la susdite vanne est placée sur le fond de la même cavité que celle de l'électrovanne de descente (EV I TAB. 36) qui devra être préalablement enlevée. La nettoyer en utilisant de l'essence et de l'air comprimé en la manipulant avec soin et en prêtant une grande attention à ne pas l'endommager pendant les opérations de démontage et remontage.

TAB. 36



12.0. TABLEAU POUR LA RECHERCHE DES PANNES



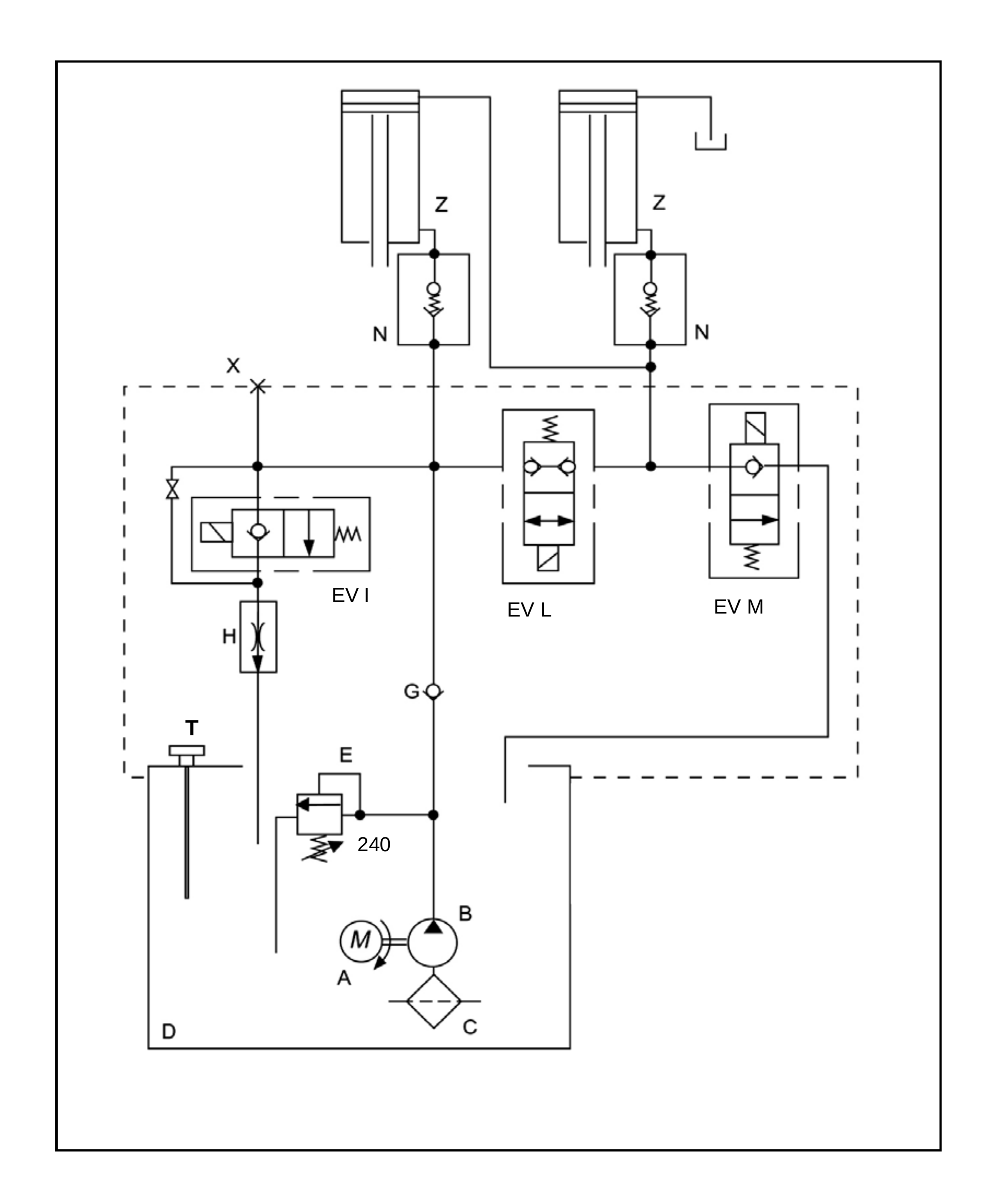
Les interventions doivent être effectuées par des techniciens spécialisés dans les secteurs spécifiques de mécanique et électrotechnique.

Inconvénient	Cause possible	Remède
Aucun mouvement de l'élévateur.	Interrupteur général sur « OFF ».	Tourner l'interrupteur sur la position « ON ».
	Fusibles interrupteur général coupés.	Remplacer les fusibles.
	Fusibles du transformateur brûlés.	Remplacer les fusibles: si le problème persiste, contacter le service d'assistance technique du revendeur.
	Avarie sur l'installation électrique.	Contacter le service d'assistance technique du revendeur.
	Fin de corse de montée cassé ou débranché.	Contrôler le branchement du fin de course et si besoin le remettre en état.
	Chariot déséquilibré.	Effectuer l'alignement manuel des chariots comme indiqué au chapitre spécifique.
L'élévateur fonctionne seulement en montée et pas en descente.	Avarie sur l'électrovalve de descente.	Vérifier l'état de la bobine en appuyant sur le bouton poussoir.
	La fin de course de sécurité à l'intérieur du tableau électrique reste activée.	Contrôler que le levier du fin de course n'est pas écrasé. Vérifier le bon fonctionnement du fin de course lui-même.
L'élévateur ne soulève pas le véhicule jusqu'à la hauteur max. (jusqu'à l'intervention de l'interrupteur de fin de course de montée)	Avarie sur la valve de pression maximum.	Oter la valve de pression maximum et la nettoyer à l'air comprimé et à l'essence. Contrôler l'état du ressort.
	Electrovalve de descente partiellement ouverte.	Dévisser complètement la vis en laiton by-pass sur l'électrovalve de descente.
	Pompe usagée ou inopérante.	Remplacer la pompe à l'intérieur de la centrale de commande.
Mouvement désynchronisé des deux chariots.	Présence d'air dans le cylindres communicants.	Effectuer la purge d'air comme indiqué dans le chapitre spécifique.
	Valve non étanche.	Nettoyer l'électrovalve dans la centrale de commande, comme indiqué chapitre entretien.
	Fin de course alignement déréglé.	Après avoir aligné manuellement les chariots mettre en tension le câble de contrôle alignement comme indiqué chapitre synchronisation chariots.
	Fuite d'huile du cylindre.	Appeler le service assistance technique autorisé pour le remplacement du cylindre ou des deux joints.
La descente se fait trop lentement.	Valve de contrôle de vitesse de descente sale ou détériorée.	Nettoyer la valve avec de l'air comprimé et de l'essence.
Malgré le bouton poussoir enfoncé le pont se soulève mais n'entame pas la descente.	Temporisateur déréglé ou esé.	Contrôler le branchement du temporisateur à l'intérieur de la centrale électrique. Le changer si besoin. Contrôler le tarage du temps d'intervention (3' secondes). Si le temporisateur est cassé appeler le service technique du revendeur autorisé.
	Dent de stationnement bloqué ou encastré.	Vérifier le fonctionnement des aimants. Actionner manuellement la dent de stationnement.
L'élévateur ne monte pas.	Fin de course de montee bloqué.	Contrôler que le contact du fin de course ne reste pas en position ouverte.
	Fin de course sécurité montée encastré ou bloqué.	Actionner la barre sur la traverse. Contrôler le fin de course sur la traverse.

Si, même après avoir exécuté les interventions possibles indiquées ci-dessus, on n'obtient pas de résultats appréciables, éviter des interventions au hasard et appeler OMCN S.p.A. **En cas d'achat de pièces de rechange, demander exclusivement les pièces de rechange originales.** La liste des pièces de rechange est jointe à ce manuel d'instructions.

13.0.
SCHÉMA OLÉDYNAMIQUE

TAB. 37



RIF.	DENOMINATION
A	Moteur électrique
B	Pompe 4,2 cm^3/g
C	Filtre aspiration
D	Reservoir 8 Litres
E	Valve de max. pression (240 BAR)
EV I	Électrovanne de descente avec by-pass
EV L	Électrovanne directionnelle
EV M	Électrovanne directionnelle
G	Valve de retenue
H	Régulateur de descente compensée
N	Valve antichute
T	Bouchon réservoir avec tige de niveau
Z	Cylindre de montée
X	Prise manomètre

14.0.
SCHÉMA ÉLECTRIQUE
(Parte 1/2)

TAB. 38



AVERTISSEMENT

Les opérations sur l'installation électrique, même superficielles, demandent l'intervention de personnel hautement qualifié.

SCHÉMA ÉLECTRIQUE
(Parte 2/2)

TAB. 39



Les opérations sur l’installation électrique, même superficielles, demandent l’intervention de personnel hautement qualifié.

**14.1.
Composants
schéma électrique**

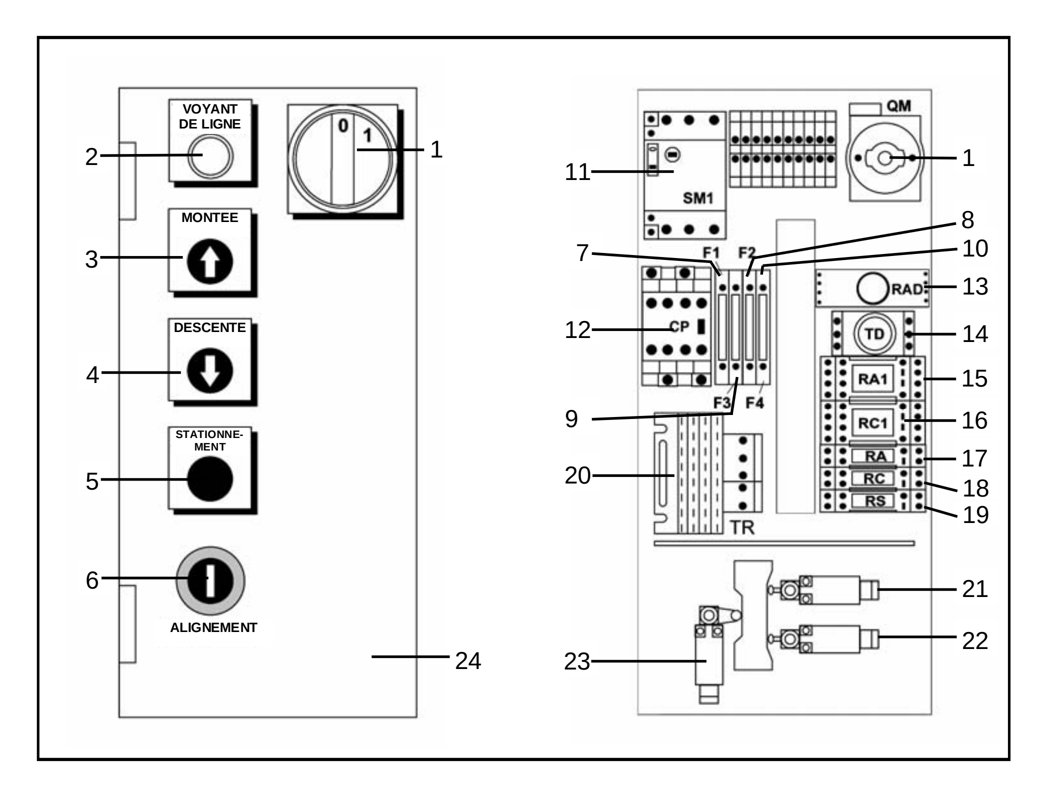
RIF.	DENOMINATION
CP	Télérupteur de commande moteur
DIS	Bouton-poussoir descente
E1	Sélecteur mise à niveau
EV I	Électrovanne descente élévateur
EV L	Électrovalve directionnelle
EV M	Électrovalve directionnelle
F1 - F3	Fusible protection transformateur
F2	Fusible protection circuit de commande
F4	Fusible protection aimants
FC2	Fin de course mise à niveau
FC3	Fin de course mise à niveau
FCT	Fin de corse de sécurité montée
FEM	Fin de course sécurité mise à niveau
FSAL	Fin de course montée
HL	Voyant blanc de mise sous tension
M1 - M2	Électroaimant
MOT	Moteur électrique
QM	Interrupteur général
RA	Relais inter exchange
RA1	Relais inter exchange
RAD	Redresseur
RC	Relais inter exchange
RC1	Relais inter exchange
RS	Relais inter exchange
SAL	Bouton-poussoir montée
SM1	Interrupteur automatique magnétothermique
STAZ	Bouton-poussoir d'arrêt
TD	Temporisateur descente
TR	Transformateur



Les opérations sur l’installation électrique, même superficielles, demandent l’intervention de personnel hautement qualifié.

15.0. COMPOSANTS TABLEAU DE COMMANDE

TAB. 40



N°	RIF.	DENOMINATION
1	QM	Interrupteur général
2	HL	Voyant blanc de mise sous tension
3	SAL	Bouton-poussoir montée
4	DIS	Bouton-poussoir descente
5	STAZ	Bouton-poussoir d'arrêt
6	E1	Sélecteur mise à niveau
7	F1	Fusible protection transformateur
8	F2	Fusible protection circuit de commande
9	F3	Fusible protection transformateur
10	F4	Fusible protection aimants
11	SM1	Interrupteur automatique magnétothermique
12	CP	Télérupteur de commande moteur
13	RAD	Redresseur
14	TD	Temporisateur descente
15	RA1	Relais inter exchange
16	RC1	Relais inter exchange
17	RA	Relais inter exchange
18	RC	Relais inter exchange
19	RS	Relais inter exchange
20	TR	Transformateur
21	FC2	Fin de course mise à niveau
22	FC3	Fin de course mise à niveau
23	FEM	Fin de course sécurité mise à niveau
24		Boîtier percé

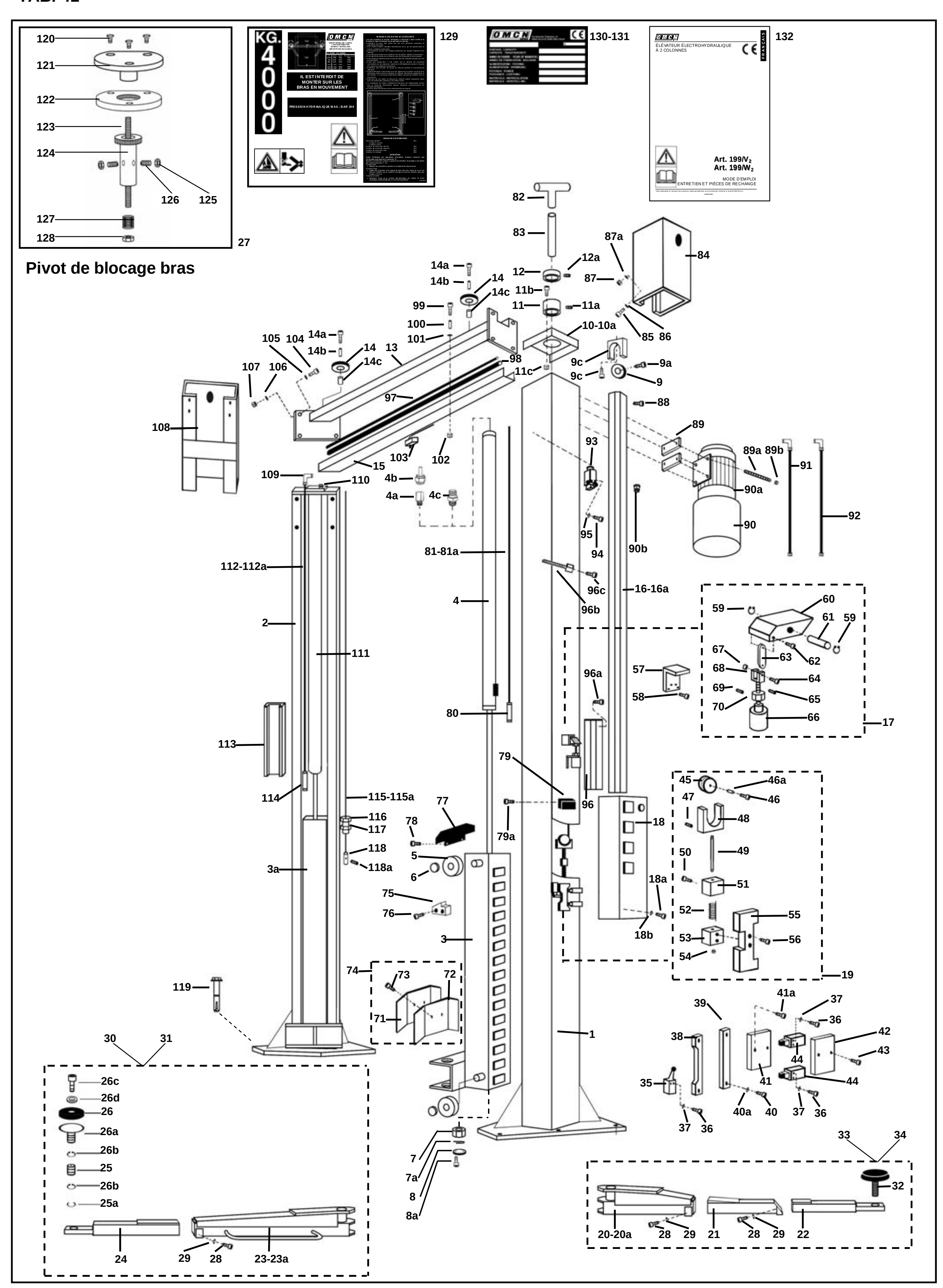


AVERTISSEMENT

Les opérations sur l'installation électrique, même superficielles, demandent l'intervention de personnel hautement qualifié.

16.0.
TABLEAU PIÈCES DE RECHANGE ÉLÉVATEUR

TAB. 41



16.1. Liste pièces de rechange élévateur

RIF.	DÉNOMINATION
1	Colonne conductrice C1
2	Colonne conduite C2
3	Chariot porte-bras colonne C1
3a	Chariot porte-bras colonne C2
4	Cylindre conducteur C1
4a	Réduction (Art. 199/V)
4b	Raccord (Art. 199/V)
4c	Raccord fileté (Art. 199/W)
5	Roue
6	Patin
7	Rondelle filetée
7a	Goupille
8	Couvercle
8a	Vis
9	Poulie
9a	Vis
9b	Vis
9c	Porte poulie
10	Couvercle colonne
11	Frette
11a	Vis sans tête
11b	Vis
11c	Écrou
12	Frette
12a	Vis sans tête
13	Poutre de liaison colonnes
14	Poulie
14a	Vis
14b	Bague
14c	Entretoise
15	Protège traverse
16	Carter protections câbles électriques (Art. 199/V)
16a	Carter protections câbles électriques (Art. 199/W)
17	Dispositif de stationnement complet
18	Tableau de commande
18a	Vis
18b	Rondelle
19	Dispositif contrôle mise à niveau complet
20	Bras télescopique court colonne C1
20a	Bras télescopique court colonne C2
21	1 ère rallonge bras court
22	2 ère rallonge bras court
23	Bras télescopique long colonne C1

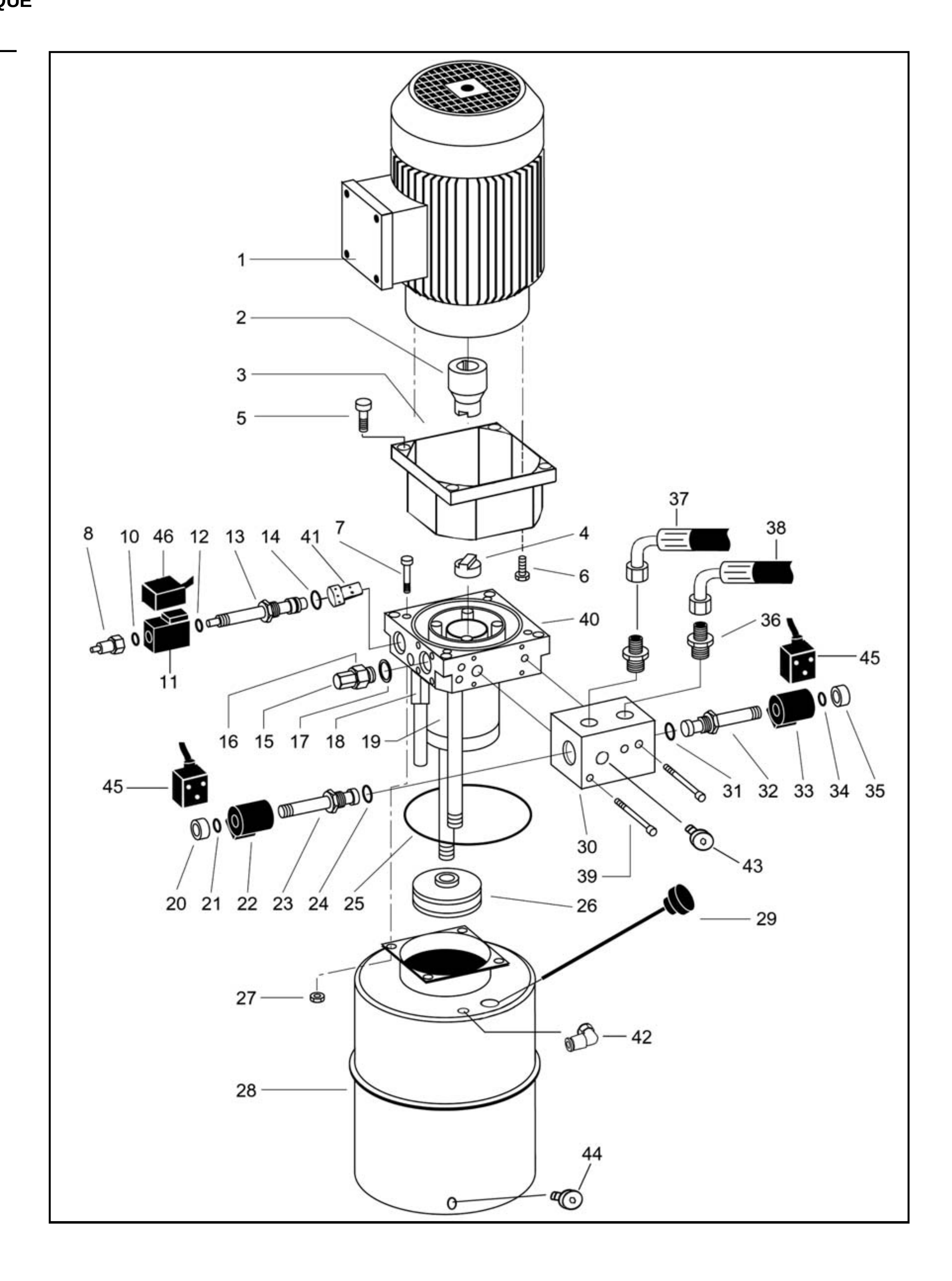
RIF.	DÉNOMINATION
23a	Bras télescopique long colonne C2
24	Rallonge bras long
25	Bague
25a	Bague d'arrêt
26	Tampon en caoutchouc
26a	Plateau porte-tampon
26b	Anneau Seeger
26c	Vis
26d	Rondelle
27	Blocage bras complet
28	Vis
29	Rondelle
30	Bras télescopique long complet colonne C1
31	Bras télescopique long complet colonne C2
32	Tampon complet en caoutchouc
33	Bras télescopique court complet colonne C1
34	Bras télescopique court complet colonne C2
35	Fin de course sécurité mise à niveau
36	Vis
37	Rondelle
38	Guide cames
39	Guide cames
40	Vis
40a	Rondelle
41	Plaque
41a	Vis
42	Plaque
43	Vis
44	Fin de course mise à niveau
45	Poulie
46	Vis
46a	Bague
47	Vis sans tête
48	Porte poulie
49	Barre filetée
50	Vis
51	Cale
52	Ressort
53	Cale
54	Écrou
55	Cames actionnement fin de course
56	Vis
57	Étrier

RIF.	DENOMINATION
58	Vis
59	Anneau Seeger
60	Crochet de stationnement
61	Axe
62	Vis
63	Jauge
64	Vis
65	Vis sans tête
66	Électroaimant
67	Écrou
68	Étrier
69	Vis sans tête
70	Écrou
71	Caoutchouc de protection
72	Étrier
73	Vis
74	Dispositif complet de protection des portes
75	Levier d'actionnement butée fin de course de montée
76	Vis
77	Protection
78	Vis
79	Boîte de dérivation
79a	Vis
80	Vanne parachute complète colonne C1
81	Tuyau hydraulique ø 10 (Art. 199/V)
81a	Tuyau hydraulique ø 10 (Art. 199/W)
82	Raccord en « T »
83	Rallonge tuyau hydraulique (Art. 199/W)
84	Rallonge colonne C1 (Art. 199/W)
85	Vis
86	Rondelle
87	Écrou
87a	Rondelle
88	Vis
89	Étrier
89a	Barre filetée
89b	Écrou
90	Centrale oléodynamique complète sans moteur
90a	Moteur électrique
90b	Raccord
91	Tuyau hydraulique raccordement cylindre conducteur
92	Tuyau hydraulique raccordement cylindre conduite
93	Fin de course de montée
94	Vis

RIF.	DENOMINATION
95	Rondelle
96	Carter protection électroaimant
96a	Vis
96b	Collier
96c	Vis
97	Tuyau pneumatique ø 8
98	Tuyau hydraulique
99	Vis
100	Entretoise
101	Rondelle
102	Écrou
103	Fin de course sécurité montée
104	Vis
105	Rondelle
106	Rondelle
107	Écrou
108	Rallonge colonne C2 (Art.199/W)
109	Raccord 90°
110	Raccord
111	Cylindre conduit C2
112	Tuyau hydraulique ø 12 (Art. 199/V)
112a	Tuyau hydraulique ø 12 (Art. 199/W)
113	Carter protection électroaimant
114	Vanne parachute complète colonne C2
115	Câble (Art. 199/V)
115a	Câble (Art. 199/W)
116	Vis
117	Écrou
118	Arrêt
118a	Vis sans tête
119	Cheville
120	Vis
121	Plateau
122	Bride dentée
123	Tige interne
124	Axe
125	Écrou
126	Vis sans tête
127	Ressort
128	Écrou
129	Série complète d'adhésifs
130	Plaquette en métal (Art. 199/V)
131	Plaquette en métal (Art. 199/W)
132	Manuel d'instructions

17.0. TABLEAU PIÈCES DE RECHANGE CENTRALE OLÉODYNAMIQUE

TAB. 42



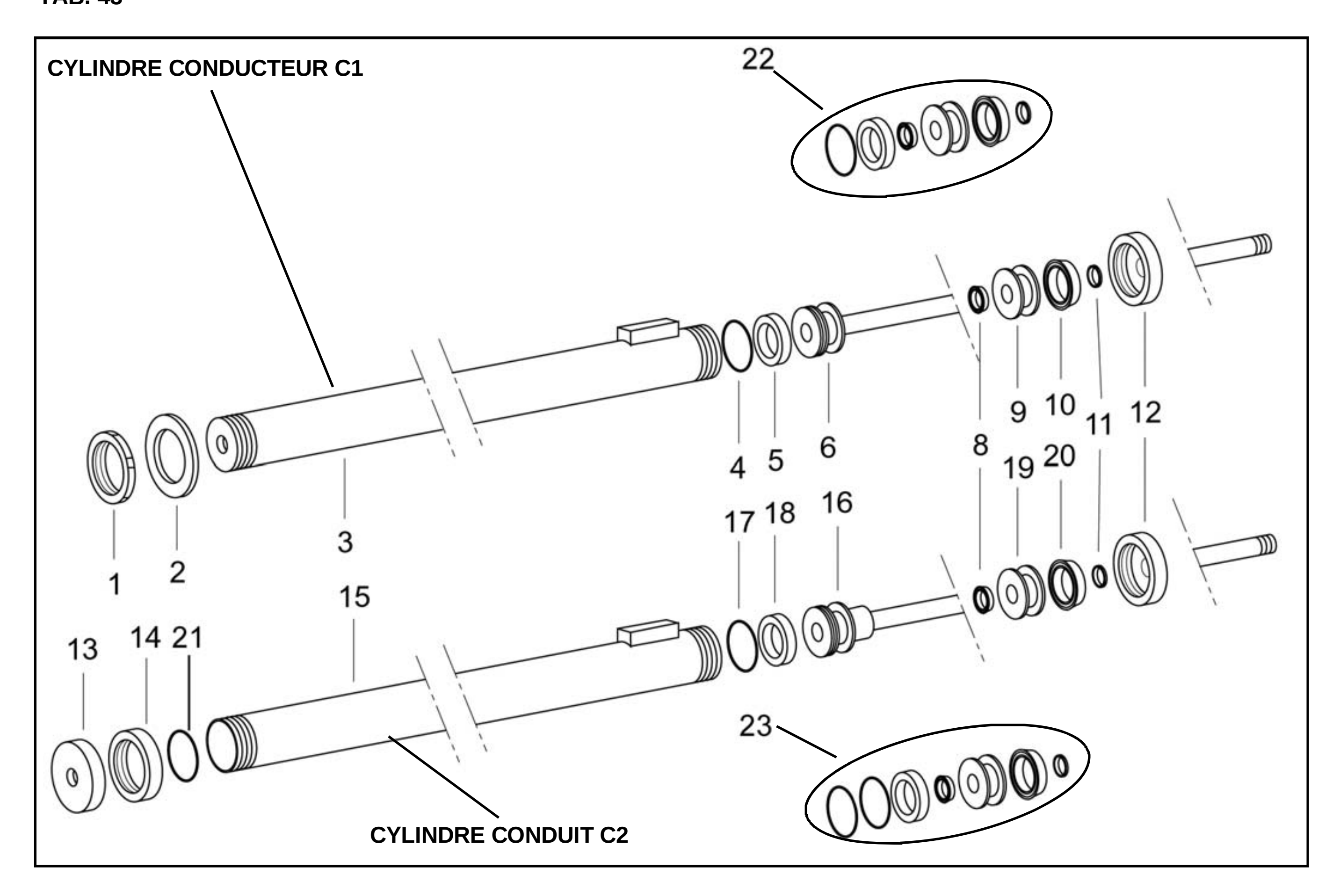
17.1. Liste des pièces de rechange centrale oléohydraulique

RIF.	DENOMINATION
CENTRALE OLEOD.	Centrale oléodynamique complète sans moteur
1	Moteur électrique
2	Jonction moteur
3	Témoin
4	Jonction pompe
5	Vis
6	Vis
7	Vis
8	Écrou
10	Anneau OR
11	Bobine
12	Rondelle
13	Valve de descente
14	Anneau OR
15	Valve de max.
16	Écrou
17	Joint
18	Valve de descente
19	Pompe
20	Écrou
21	Anneau OR
22	Bobine
23	Vanne de direction
24	Anneau OR
25	Anneau OR
26	Filtre
27	Écrou
28	Réservoir
29	Bouchon avec jauge niveau
30	Corps de valve
31	Anneau OR
32	Vanne de direction
33	Bobine
34	Anneau OR
35	Écrou
36	Raccord filète
37	Tuyau cylindre conducteur C1
38	Tuyau cylindre conduit C2
39	Vis
40	Corps de distribution
41	Vanne réglage vitesse descente
42	Raccord à 90°
43	Bouchon
44	Bouchon
45	Connecteur électrovanne VAC
46	Connecteur électrovanne VDC



18.0.
TABLEAU PIÈCES DE RECHANGE CYLINDRES

TAB. 43



RIF.	DENOMINATION
CYLINDRE C1	Cylindre conducteur C1 complète
CYLINDRE C2	Cylindre conduit C2 complète
1	Frette
2	Rondelle
3	Chambre C1
4	Joint ø 52
5	Rondelle de guide ø 52
6	Tige pour fourreau ø 52
8	Joint ø 18
9	Porte joint
10	Joint ø 52
11	Bague a racler
12	Frette antérieur
13	Couvercle
14	Frette
15	Chambre C2
16	Tige pour fourreau ø 55
17	Joint ø 55
18	Rondelle de guide ø 55
19	Porte joint
20	Joint ø 55
21	Anneau OR
22	Kit garnitures cylindre conducteur
23	Kit garnitures cylindre conduit

19.0. STOCKAGE ET REMISE EN FONCTION

En cas de stockage pour une longue période, il est nécessaire de déconnecter les sources d'alimentation, vider le/les réservoirs qui contiennent les liquides de fonctionnement, et pourvoir à protéger les parties qui pourraient s'abîmer à cause des dépôts de poussière.

Graisser les parties qui pourraient s'abîmer en cas de dessèchement, comme les tuyaux de conduite.

A l'occasion de la remise en fonction de l'élévateur après une longue période d'inactivité il est obligatoire de procéder à un nettoyage complet et soigneux, puis de graisser avec de la graisse neuve les parties prévues dans le paragraphe entretien.
Enfin procéder à un contrôle soigneux des fonctionnalités de l'élévateur et des dispositifs de sécurité et de vérifier qu'il n'y a pas de fissures ou de découpures dans les tuyaux de conduite hydrauliques, contrôler de plus la fonctionnalité de toutes les fins de course d'intervention et de sécurité.

20.0. MISE AU REBUT

Alors que l'on décide de ne plus utiliser cet appareil, ou à la fin du cycle de vie de celui-ci, il est recommandé de le rendre inopérant en enlevant l'huile hydraulique contenu dans le réservoir et en déconnectant l'appareil de toute source d'alimentation, en enlevant la graisse et les lubrifiants dans les parties concernées. Éliminer les dépôts dans les points cachés.

En cas d'abandon et d'élimination de l'élévateur, il faut le traiter comme un déchet spécial, il faut donc le décomposer dans ses parties homogènes, et celles-ci doivent être traitées séparément selon les normes locales en vigueur.

21.0. TESTS D'ESSAI

L'élévateur en objet a été monté et mis en fonction par le fabricant au propre siège; les composants mentionnés ci-dessous ont été aussi testés en matière de sécurité et de parties en mouvement.

1) Contrôle du coulissement du chariot dans les guides de la colonne.
2) Tarage valve de descente.
3) Contrôle linéaire chariots / colonnes.
4) Essai fonctionnement fin de course montée.
5) Essai fonctionnement fin de course sécurités montée.
6) Essai fonctionnement fin de course alignement.
7) Essai fonctionnement fin de course sécurité alignement.
8) Contrôle et tarage valve de max. pression sur la centrale oléodynamique.
9) Contrôle fonctionnement électroaimants et dents de stationnement.

Au moment de la procédure d'examen, l'élévateur a été soumis aux tests de charge suivants:

- ESSAI AVEC CHARGE STATIQUE
  Une charge supérieure à 6000 kg (150 % de la charge nominale) a été placée sur l'élévateur dans la position la plus défavorable et maintenue pendant une durée suffisante.

- ESSAI AVEC CHARGE DYNAMIQUE
  Une charge supérieure à 4600 kg (115 % de la charge nominale) a été placée sur l'élévateur dans la position la plus défavorable.
  On a fait monter et descendre la charge d'essai continuellement plusieurs fois.

22.0. ACCESSOIRES SUR DEMANDE

Pour améliorer les performances de la machine et en même temps rendre son utilisation plus sûre et plus fonctionnelle, OMCN S.p.A. fournit sur demande une série d'accessoires adaptables aux modèles de la machine de ce manuel.

Les types d'accessoires utilisables pour chaque modèle de la machine sont indiqués sur le catalogue commercial OMCN S.p.A.

Les instructions spécifiques pour utiliser l'accessoire en toute sécurité sont fournies avec cet accessoire, et par conséquent elles ne sont pas indiquées dans ce manuel, pour des raisons de brièveté.

23.0. COMMENT COMMANDER UNE PIÈCE DE RECHANGE

Pour commander une pièce de rechange il est nécessaire de fournir à votre revendeur agréé les données suivantes:

- Modèle de l'élévateur,
- Le numéro de matricule de l'élévateur, et le code du manuel d'instructions qui est indiqué au centre de chaque page.
- Nombre relatif à la pièce de rechange désirée et de la table.

ANNOTATIONS

RAPPORT DES CONTRÔLES PÉRIODIQUES

Le présent rapport a pour but de permettre l'annotation des opérations effectuées pendant le contrôle périodique de l'élévateur. Ce rapport doit être écrit par le personnel autorisé qui effectue le contrôle.

AVERTISSEMENT

Nous attirons votre attention sur l'importance des contrôles à effectuer périodiquement sur votre élévateur. Nous vous invitons à toujours faire exécuter la vérification et les contrôles périodiques par le personnel spécialisé de la société OMCN S. p. A.

OPÉRATIONS DE VÉRIFICATION ET CONTRÔLE	Date:	Signature:	Date:	Signature:	Date:	Signature:	Date:	Signature:	Date:	Signature:	Date:	Signature:	Date:	Signature:	Date:	Signature:
Fonctionnalité interrupteur général																
Fonctionnalité voyant de la tension																
Fonctionnalité bouton-poussoir montée																
Fonctionnalité bouton-poussoir descente																
Fonctionnalité bouton-poussoir d'arrêt																
Fonctionnalité sélecteur mise à niveau																
Contrôle du déplacement correct des chariots en fonction des boutons-poussoirs d'actionnement																
Fonctionnement correct de la fin de course de montée FSAL																
Fonctionnement correct fin de course sécurité montée FCT																
Contrôle fonctionnement fin de course mise à niveau FC2 _ FC3																
Contrôle fonctionnement fin de course sécurité mise à niveau FEM																
Contrôle fonctionnement dispositif stationnement mécanique																
Contrôle insertion et tenue correctes des pivots de blocage bras																
Serrage correct des chevilles de fixage des colonnes sur le sol et appui uniforme																
Réglage et mise à niveau des colonnes																
Contrôle fonctionnement correct descente manuelle																
Contrôle données plaquette CE																
Contrôle de la position des plaquettes adhésives																
DATE DU PROCHAIN CONTRÔLE																

RAPPORT DES CONTRÔLES PÉRIODIQUES

Le présent rapport a pour but de permettre l'annotation des opérations effectuées pendant le contrôle périodique de l'élévateur. Ce rapport doit être écrit par le personnel autorisé qui effectue le contrôle.

AVERTISSEMENT

Nous attirons votre attention sur l'importance des contrôles à effectuer périodiquement sur votre élévateur. Nous vous invitons à toujours faire exécuter la vérification et les contrôles périodiques par le personnel spécialisé de la société OMCN S. p. A.

OPÉRATIONS DE VÉRIFICATION ET CONTRÔLE	Date: Signature:	Date: Signature:	Date: Signature:	Date: Signature:	Date: Signature:	Date: Signature:	Date: Signature:	Date: Signature:
Fonctionnalité interrupteur général								
Fonctionnalité voyant de la tension								
Fonctionnalité bouton-poussoir montée								
Fonctionnalité bouton-poussoir descente								
Fonctionnalité bouton-poussoir d'arrêt								
Fonctionnalité sélecteur mise à niveau								
Contrôle du déplacement correct des chariots en fonction des boutons-poussoirs d'actionnement								
Fonctionnement correct de la fin de course de montée FSAL								
Fonctionnement correct fin de course sécurité montée FCT								
Contrôle fonctionnement fin de course mise à niveau FC2 _ FC3								
Contrôle fonctionnement fin de course sécurité mise à niveau FEM								
Contrôle fonctionnement dispositif stationnement mécanique								
Contrôle insertion et tenue correctes des pivots de blocage bras								
Serrage correct des chevilles de fixage des colonnes sur le sol et appui uniforme								
Réglage et mise à niveau des colonnes								
Contrôle fonctionnement correct descente manuelle								
Contrôle données plaquette CE								
Contrôle de la position des plaquettes adhésives								
DATE DU PROCHAIN CONTRÔLE								

RAPPORT D'INSTALLATION ET ESSAI DE FONCTIONNEMENT

MODÈLE: Art. __________

MATRICULE: ____________ **DATE D'INSTALLATION: _________________**

1) Le présent rapport a pour but de permettre l'annotation des opérations effectuées pendant la mise en service de l'élévateur afin que l'essai de fonctionnement et la réception soient positifs.
2) Le présent rapport doit être rempli exclusivement par l'installateur, en trois copies, une pour le fabricant, une pour le revendeur et une pour l'utilisateur. Ce dernier appose sa signature conjointement à l'installateur en tant qu'acceptation de l'élévateur.
3) La date de la signature conjointe citée au point 2 précédent est la date à considérer pour l'entrée en vigueur du contrat de garantie de l'élévateur.
4) Avec le présent rapport, l'installateur garantit avoir exécuté correctement les opérations d'installation et essai reportées ci-après, en respectant intégralement les instructions contenues dans le manuel d'instruction, utilisation, entretien et pièces de rechange auquel le présent document est joint.

5.0	**OPÉRATIONS DE VÉRIFICATION ET CONTRÔLE**	**EFFECTUÉ**
5.1	Fonctionnalité interrupteur général	
5.2	Fonctionnalité voyant de la tension	
5.3	Fonctionnalité bouton-poussoir montée	
5.4	Fonctionnalité bouton-poussoir descente	
5.5	Fonctionnalité bouton-poussoir d'arrêt	
5.6	Fonctionnalité sélecteur mise à niveau	
5.7	Contrôle du déplacement correct des chariots en fonction des boutons-poussoirs d'actionnement	
5.8	Fonctionnement correct de la fin de course de montée FSAL	
5.9	Fonctionnement correct fin de course sécurité montée FCT	
5.10	Contrôle fonctionnement fin de course mise à niveau FC2 _ FC3	
5.11	Contrôle fonctionnement fin de course sécurité mise à niveau FEM	
5.12	Contrôle fonctionnement dispositif stationnement mécanique	
5.13	Contrôle insertion et tenue correctes des pivots de blocage bras	
5.14	Serrage correct des chevilles de fixage des colonnes sur le sol et appui uniforme	
5.15	Réglage et mise à niveau des colonnes	
5.16	Contrôle fonctionnement correct descente manuelle	
5.17	Contrôle correspondance données plaquette CE avec déclaration de conformité	
5.18	Contrôle données plaquette CE	
5.19	Contrôle de la position des plaquettes adhésives	

ANNOTATIONS:

____

____

____

____

____

Cachet et signature de l'utilisateur *Cachet et signature de l'installateur*



24020 VILLA DI SERIO (BG) ITALIE
Via Divisione Tridentina, 23
Tél: 035/423.44.11 r.a.
- Fax B. commercial Italie: 035/423.44.41 - 035/423.44.42
- Fax Export: +39/035/423.44.49

OMCN/INTERNET:
http:// www.omcn.com
http:// www.omcn.it
Courriel: info@omcn.com
Courriel: info@omcn.it

Cachet du revendeur:



RAPPORT D'INSTALLATION ET ESSAI DE FONCTIONNEMENT

MODÈLE: Art. __________

MATRICULE: ____________ **DATE D'INSTALLATION:** _________________

1) Le présent rapport a pour but de permettre l'annotation des opérations effectuées pendant la mise en service de l'élévateur afin que l'essai de fonctionnement et la réception soient positifs.
2) Le présent rapport doit être rempli exclusivement par l'installateur, en trois copies, une pour le fabricant, une pour le revendeur et une pour l'utilisateur. Ce dernier appose sa signature conjointement à l'installateur en tant qu'acceptation de l'élévateur.
3) La date de la signature conjointe citée au point 2 précédent est la date à considérer pour l'entrée en vigueur du contrat de garantie de l'élévateur.
4) Avec le présent rapport, l'installateur garantit avoir exécuté correctement les opérations d'installation et essai reportées ci-après, en respectant intégralement les instructions contenues dans le manuel d'instruction, utilisation, entretien et pièces de rechange auquel le présent document est joint.

5.0	**OPÉRATIONS DE VÉRIFICATION ET CONTRÔLE**	**EFFECTUÉ**
5.1	Fonctionnalité interrupteur général	
5.2	Fonctionnalité voyant de la tension	
5.3	Fonctionnalité bouton-poussoir montée	
5.4	Fonctionnalité bouton-poussoir descente	
5.5	Fonctionnalité bouton-poussoir d'arrêt	
5.6	Fonctionnalité sélecteur mise à niveau	
5.7	Contrôle du déplacement correct des chariots en fonction des boutons-poussoirs d'actionnement	
5.8	Fonctionnement correct de la fin de course de montée FSAL	
5.9	Fonctionnement correct fin de course sécurité montée FCT	
5.10	Contrôle fonctionnement fin de course mise à niveau FC2 _ FC3	
5.11	Contrôle fonctionnement fin de course sécurité mise à niveau FEM	
5.12	Contrôle fonctionnement dispositif stationnement mécanique	
5.13	Contrôle insertion et tenue correctes des pivots de blocage bras	
5.14	Serrage correct des chevilles de fixage des colonnes sur le sol et appui uniforme	
5.15	Réglage et mise à niveau des colonnes	
5.16	Contrôle fonctionnement correct descente manuelle	
5.17	Contrôle correspondance données plaquette CE avec déclaration de conformité	
5.18	Contrôle données plaquette CE	
5.19	Contrôle de la position des plaquettes adhésives	

ANNOTATIONS:

____

____

____

____

____

______________________ ______________________

Cachet et signature de l'utilisateur *Cachet et signature de l'installateur*



RAPPORT D'INSTALLATION ET ESSAI DE FONCTIONNEMENT

MODÈLE: Art. __________

MATRICULE: ____________ **DATE D'INSTALLATION: _________________**

1) Le présent rapport a pour but de permettre l'annotation des opérations effectuées pendant la mise en service de l'élévateur afin que l'essai de fonctionnement et la réception soient positifs.
2) Le présent rapport doit être rempli exclusivement par l'installateur, en trois copies, une pour le fabricant, une pour le revendeur et une pour l'utilisateur. Ce dernier appose sa signature conjointement à l'installateur en tant qu'acceptation de l'élévateur.
3) La date de la signature conjointe citée au point 2 précédent est la date à considérer pour l'entrée en vigueur du contrat de garantie de l'élévateur.
4) Avec le présent rapport, l'installateur garantit avoir exécuté correctement les opérations d'installation et essai reportées ci-après, en respectant intégralement les instructions contenues dans le manuel d'instruction, utilisation, entretien et pièces de rechange auquel le présent document est joint.

5.0	**OPÉRATIONS DE VÉRIFICATION ET CONTRÔLE**	**EFFECTUÉ**
5.1	Fonctionnalité interrupteur général	
5.2	Fonctionnalité voyant de la tension	
5.3	Fonctionnalité bouton-poussoir montée	
5.4	Fonctionnalité bouton-poussoir descente	
5.5	Fonctionnalité bouton-poussoir d'arrêt	
5.6	Fonctionnalité sélecteur mise à niveau	
5.7	Contrôle du déplacement correct des chariots en fonction des boutons-poussoirs d'actionnement	
5.8	Fonctionnement correct de la fin de course de montée FSAL	
5.9	Fonctionnement correct fin de course sécurité montée FCT	
5.10	Contrôle fonctionnement fin de course mise à niveau FC2 _ FC3	
5.11	Contrôle fonctionnement fin de course sécurité mise à niveau FEM	
5.12	Contrôle fonctionnement dispositif stationnement mécanique	
5.13	Contrôle insertion et tenue correctes des pivots de blocage bras	
5.14	Serrage correct des chevilles de fixage des colonnes sur le sol et appui uniforme	
5.15	Réglage et mise à niveau des colonnes	
5.16	Contrôle fonctionnement correct descente manuelle	
5.17	Contrôle correspondance données plaquette CE avec déclaration de conformité	
5.18	Contrôle données plaquette CE	
5.19	Contrôle de la position des plaquettes adhésives	

ANNOTATIONS:

____

____

____

____

____

______________________ ______________________

Cachet et signature de l'utilisateur *Cachet et signature de l'installateur*

